

Plan Paysage des Côtes de Moselle



SOMMAIRE

UN DIAGNOSTIC VALIDÉ, DES CHOIX DE SECTEURS À AFFINER,
DES OBJECTIFS DE QUALITÉ PAYSAGÈRE À PARTAGER

- ① Rappel de la démarche et des objectifs
- ② Rappel du diagnostic : les paysages du territoire
- ③ Treize secteurs à la loupe ; des OQP formulés à valider
- ④ Prendre de la hauteur : et les côtes demain ?
- ⑤ Calendrier et prochaines étapes

Rappel de la démarche et des objectifs



Démarche

- ♦ Le Plan Paysage, un document pour :
 - avoir une meilleure connaissance du territoire et ses enjeux,
 - échaffauder une stratégie commune,
 - échanger et co-construire une culture du paysage.

Objectifs du Plan Paysage

- ♦ Aboutir à un **programme d'actions** à mettre en œuvre par la Maîtrise d'Ouvrage pour orienter, gérer, aménager ou transformer les paysages.

Trois étapes

1. Diagnostic
2. Objectifs de qualité paysagère
3. Programme d'actions

Un Groupe Plan Paysage

- ♦ Deux représentants par commune.
- ♦ Un suivi continu et engagé.
- ♦ Un relai auprès des conseils municipaux.
- ♦ Des appuis de partenaires/intervenants extérieurs selon les sujets et problématiques abordés.



Un copil qui valide

- Instance très ouverte.
- Information des avancées de la mission.
- Orientation et validation des étapes.

Une dimension opérationnelle de A à Z

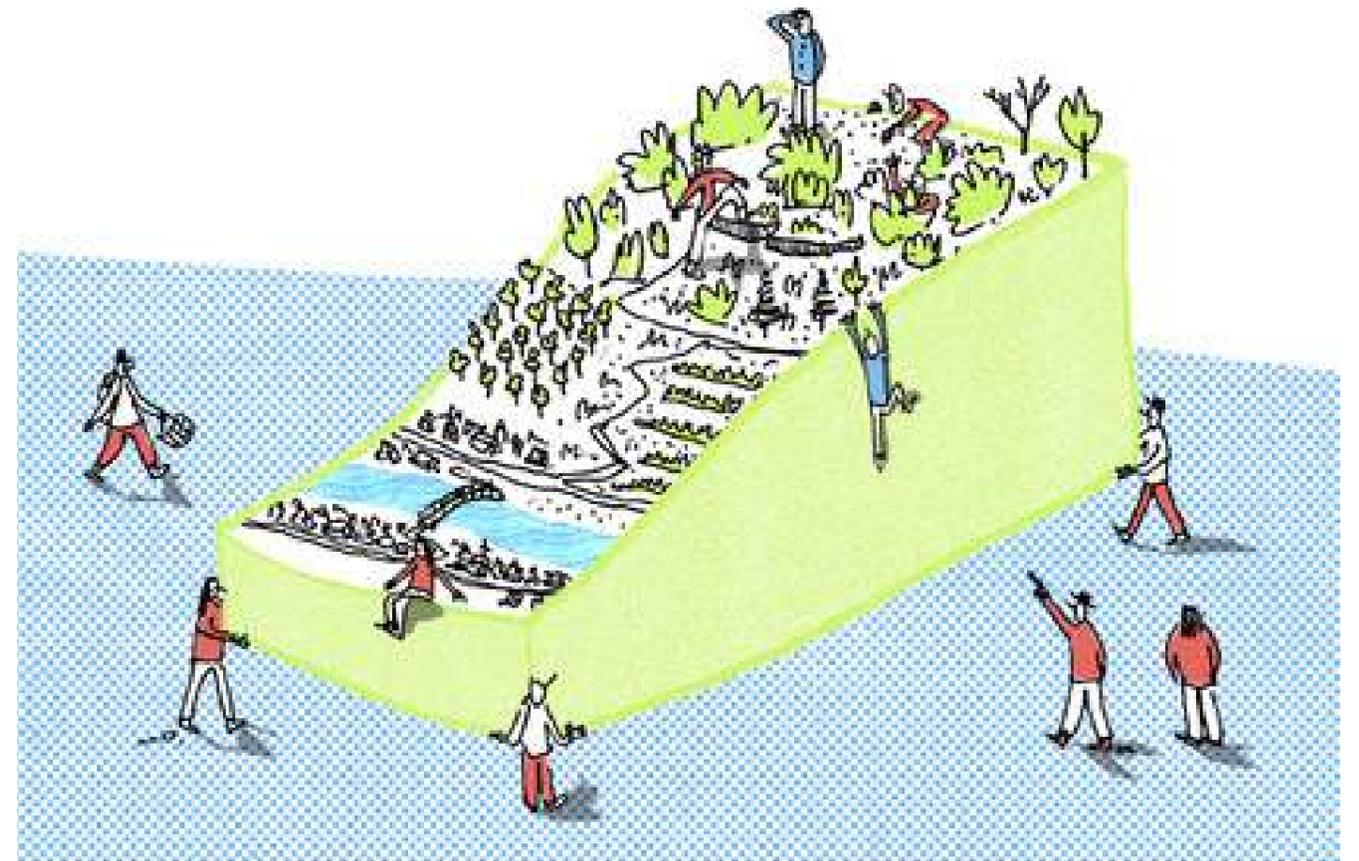
- 13 secteurs (un par commune) comme matière première pour les trois étapes.
- Un programme d'actions opérationnel comme aboutissement.

Un volet paysages nocturnes et trame noire

- Un enjeu fort de biodiversité.
- Perception et appréhension des paysages la nuit.
- Promenade nocturne le vendredi 22 novembre.

Et les autres Plans Paysages ?

- Le Plan Paysage Mad et Moselle : une partie des enjeux et communes en commun.
- Le Plan Paysage du SCoTAM : une stratégie territoriale à large échelle comme socle de réflexion et d'action.



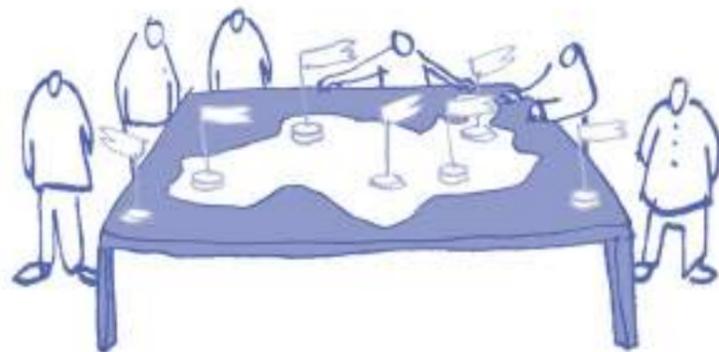
Rôle de l'équipe

- Accompagner.
- Faciliter.
- Conseiller.
- Traduire et retranscrire.
- Illustrer et vulgariser.
- Apporter des références et des exemples.



Rôle du Groupe Plan Paysage

- Représenter les communes.
- Révéler les problématiques.
- Imaginer des solutions.
- Communiquer auprès des conseils municipaux.
- Co-construire les propositions.



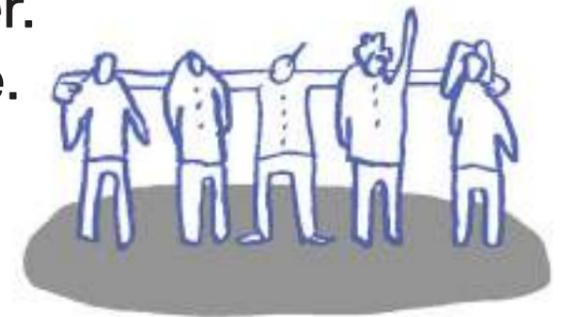
Rôle de la Maîtrise d'Ouvrage

- Organiser et inviter.
- Accompagner la démarche.
- Transmettre les informations.
- Garantir l'adéquation avec le cadre métropolitain.



Rôle du Comité de Pilotage

- Apporter un éclairage régulier.
- Veiller à la cohérence globale.
- Valider.

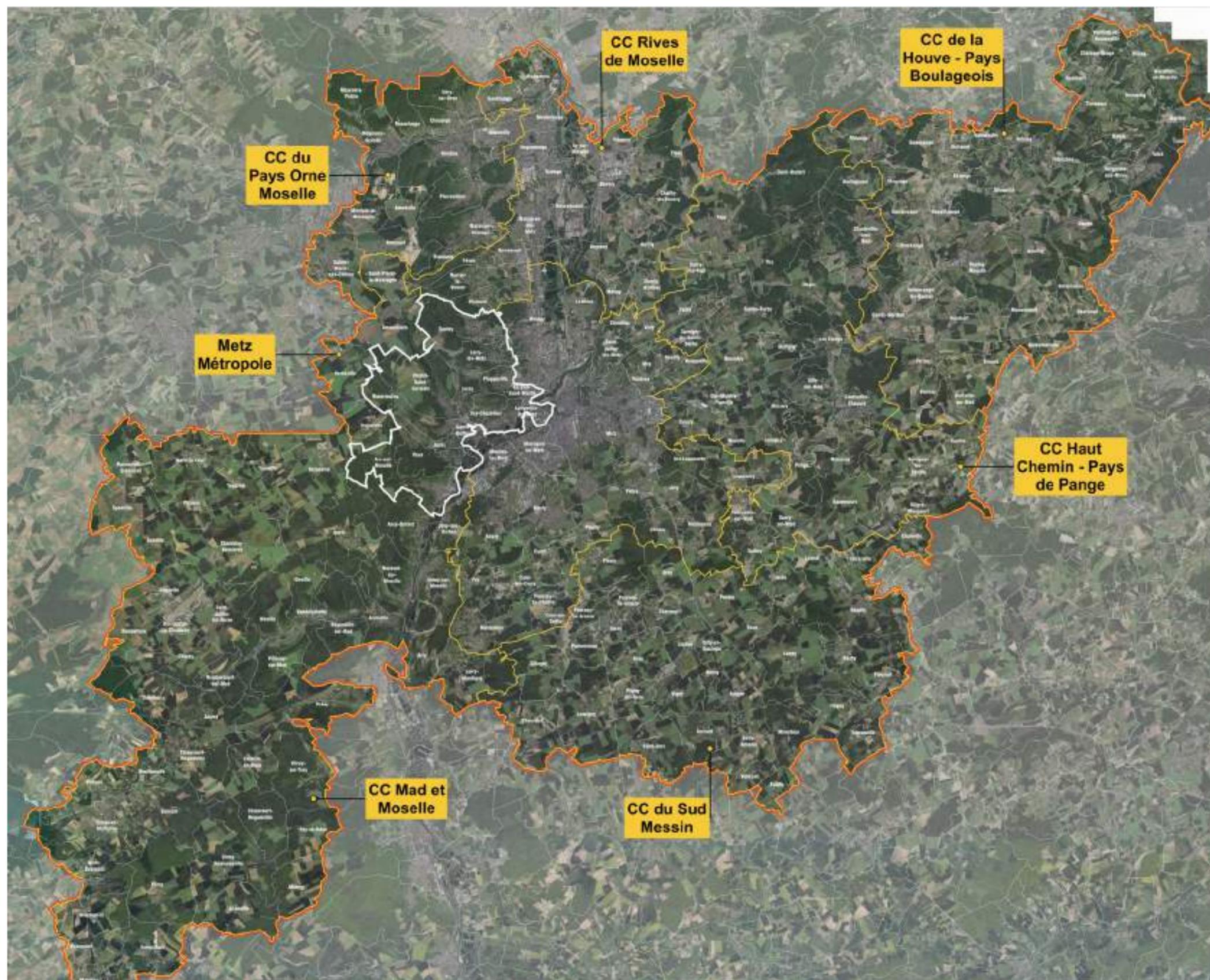


Rôle du Comité Partenaires

- Apporter un éclairage spécifique.
- Veiller à la transversalité et à la cohérence avec les autres études et enjeux.

Le périmètre du Plan Paysage

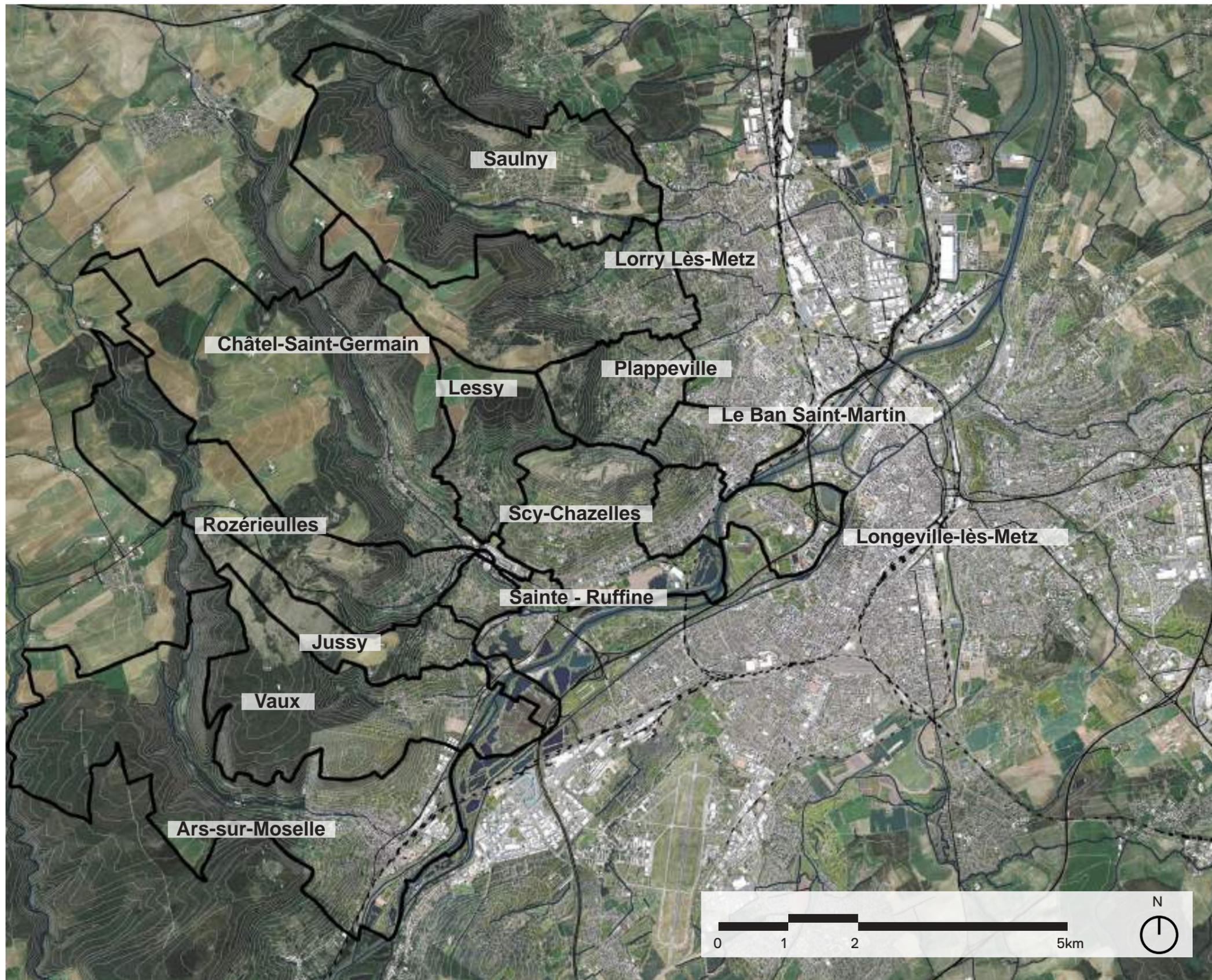
- ♦ Un emboîtement d'échelles en termes de réflexions et d'actions.
- ♦ Le souhait d'une étude à forte vocation opérationnelle.



Le périmètre du Plan Paysage

TREIZE COMMUNES

- Ars-sur-Moselle
- Le Ban-Saint-Martin
- Châtel-Saint-Germain
- Jussy
- Lessy
- Longeville-lès-Metz
- Lorry-lès-Metz
- Plappeville
- Rozérieulles
- Saulny
- Sainte-Ruffine
- Scy-Chazelles
- Vaux

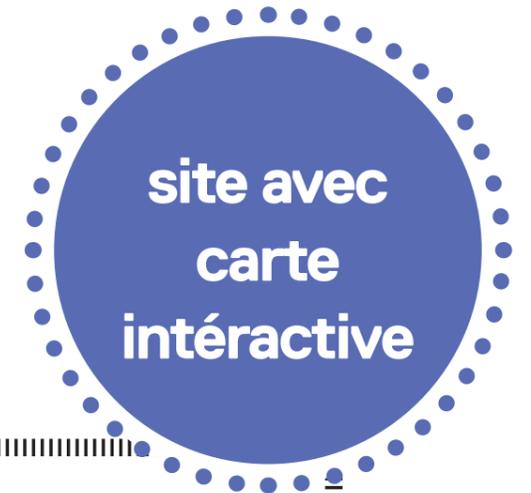


Rappel du diagnostic : les paysages du territoire



Pour vos soirées d'automne

- Diagnostic complet et en ligne, accessible ici :



PLAN PAYSAGE COTES DE MOSELLE

<http://paysagescotesdemoselle.com>

EN LONG, EN LARGE ET EN TRAVERS

SEPT THÉMATIQUES POUR ABORDER LES PAYSAGES DES CÔTES

1

LES CÔTES DE NIVEAU

géologie et fabrication
des paysages

2

LES CÔTES HIER

habiter, veiller, cultiver

3

UN TERRITOIRE QUI A LA COTE

perceptions et
représentations

4

LES CÔTES OBSCURES ET LEURS FORCES

paysages nocturnes
et trame noire

5

LA DYNAMIQUE DES CÔTES

entre nature et cultures

6

LA VIE DES CÔTES

urbanisation, loisirs
et activités

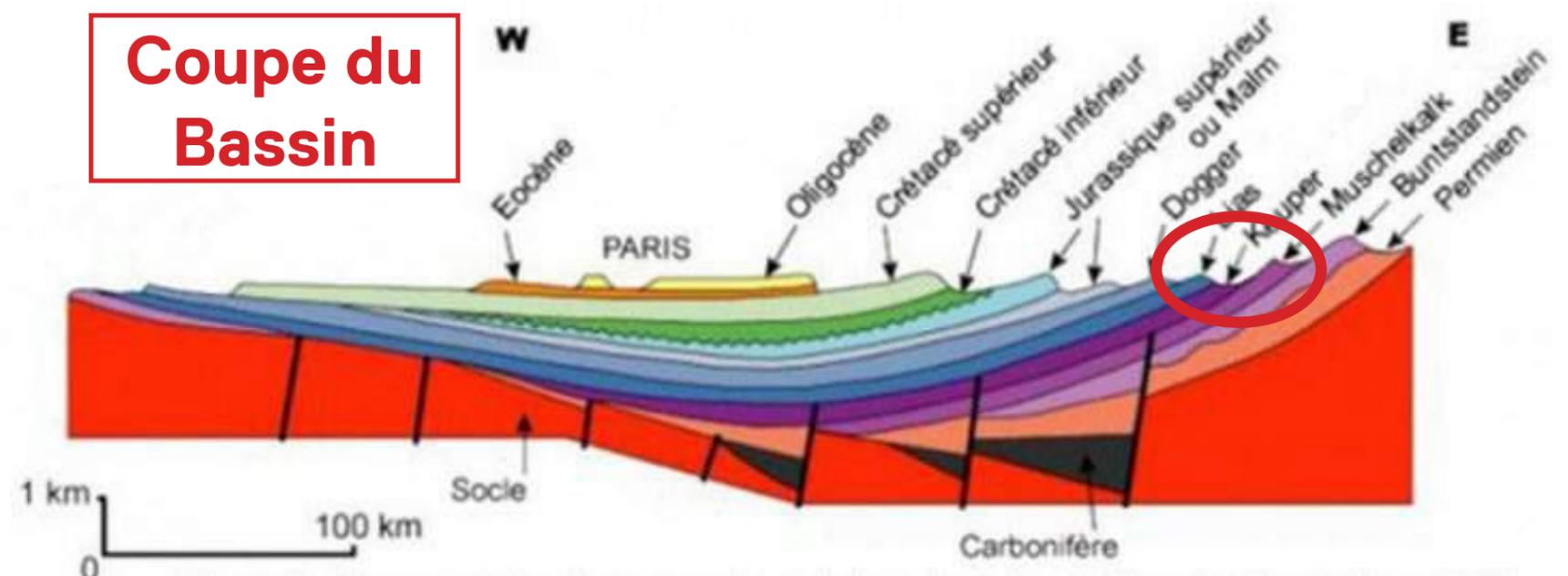
7

LES PAS DE CÔTÉS

mobilité, flux et accessibilité

A. LES CÔTES DE NIVEAU

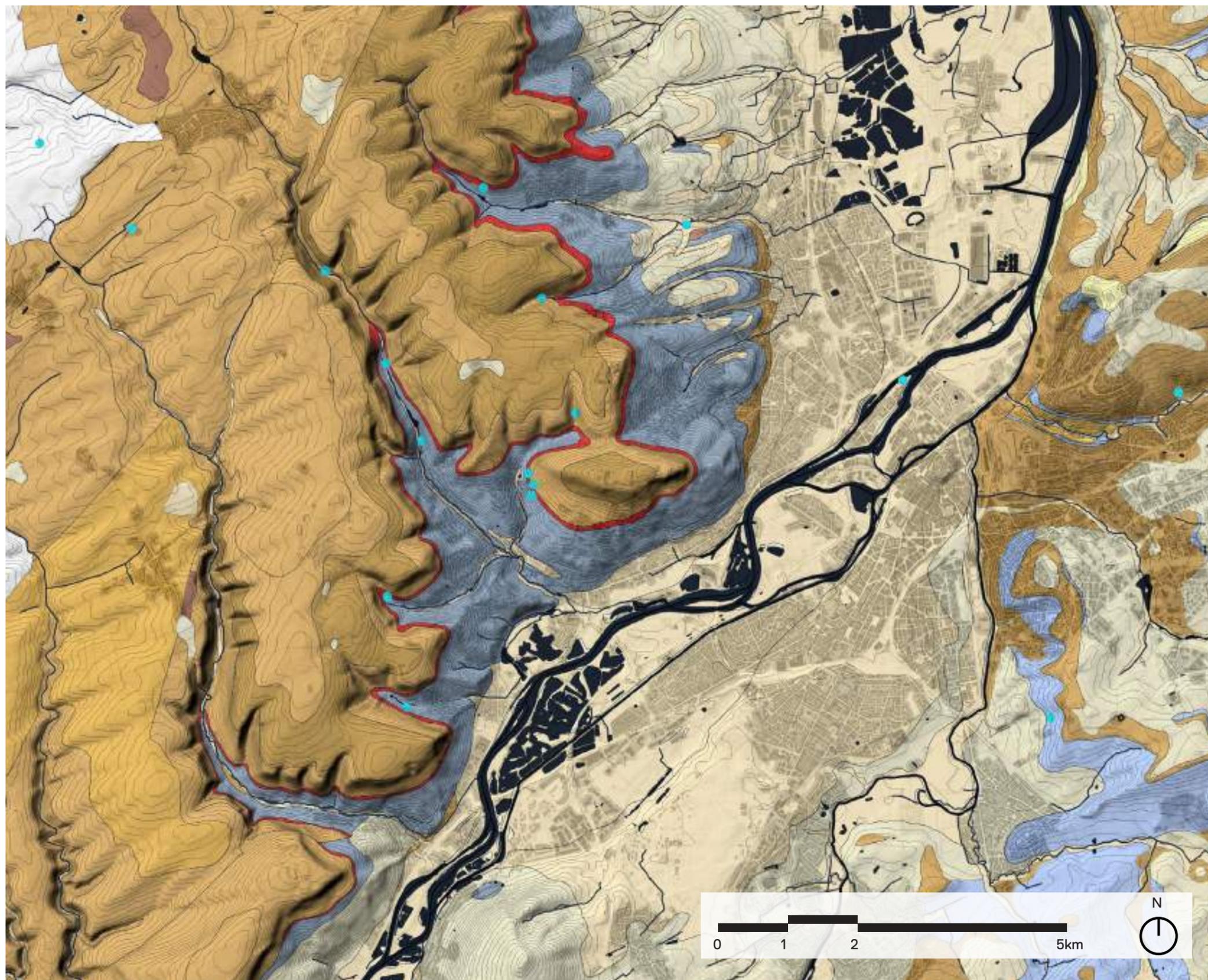
- ♦ Une petite partie (les Côtes de Moselle) d'un grand tout (le Bassin parisien).
- ♦ Trois principaux phénomènes qui se sont joués alternativement sur des millions d'années :
 - le dépôt de sédiments,
 - des mouvements tectoniques déformant le sol,
 - l'érosion (éolienne, fluviale, et alternance de périodes de gel et de dégel).



(sources : BRGM)

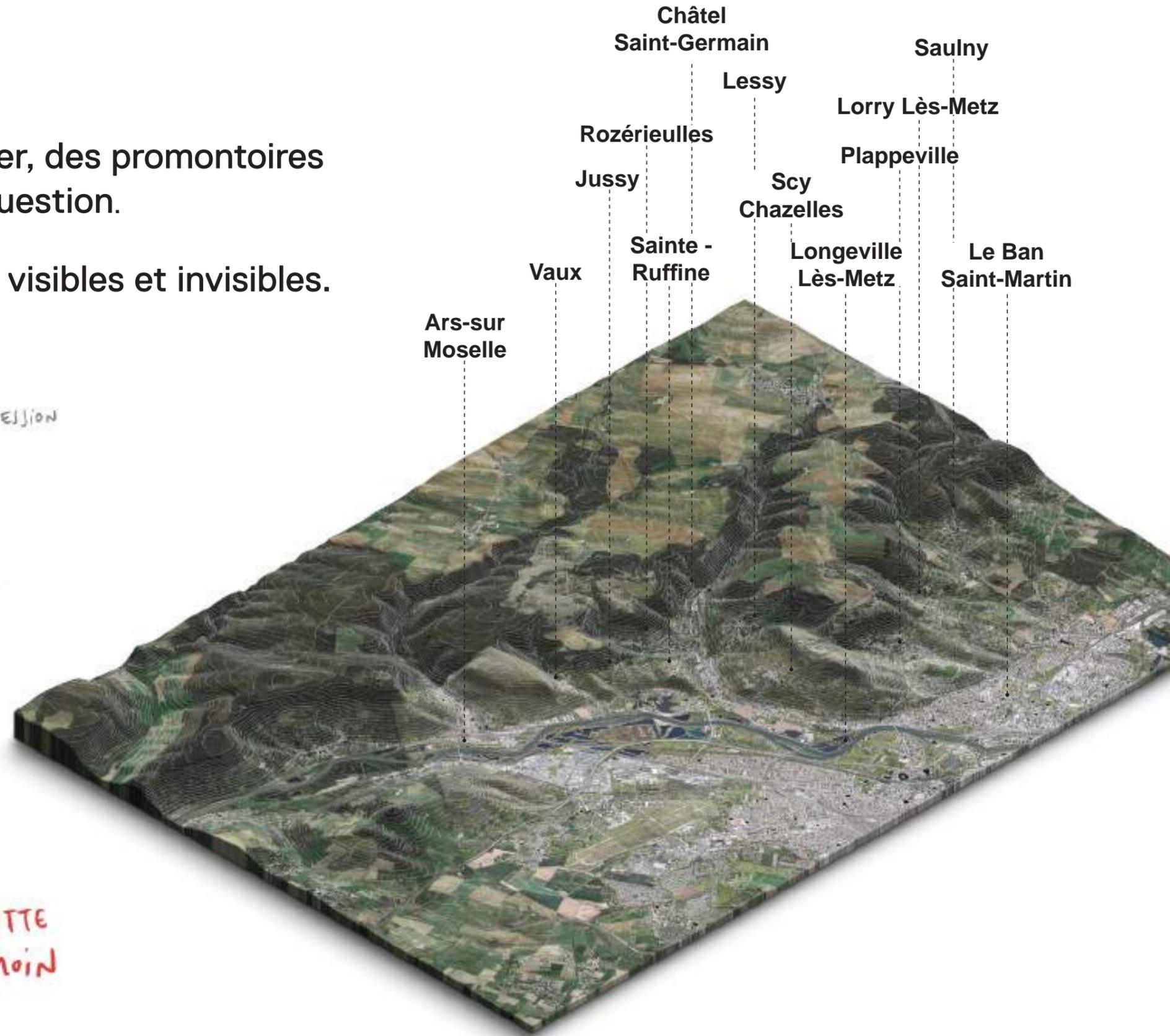
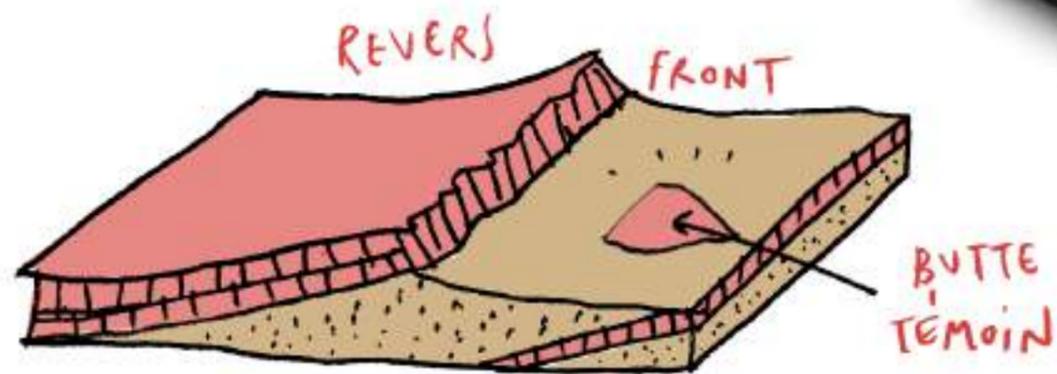
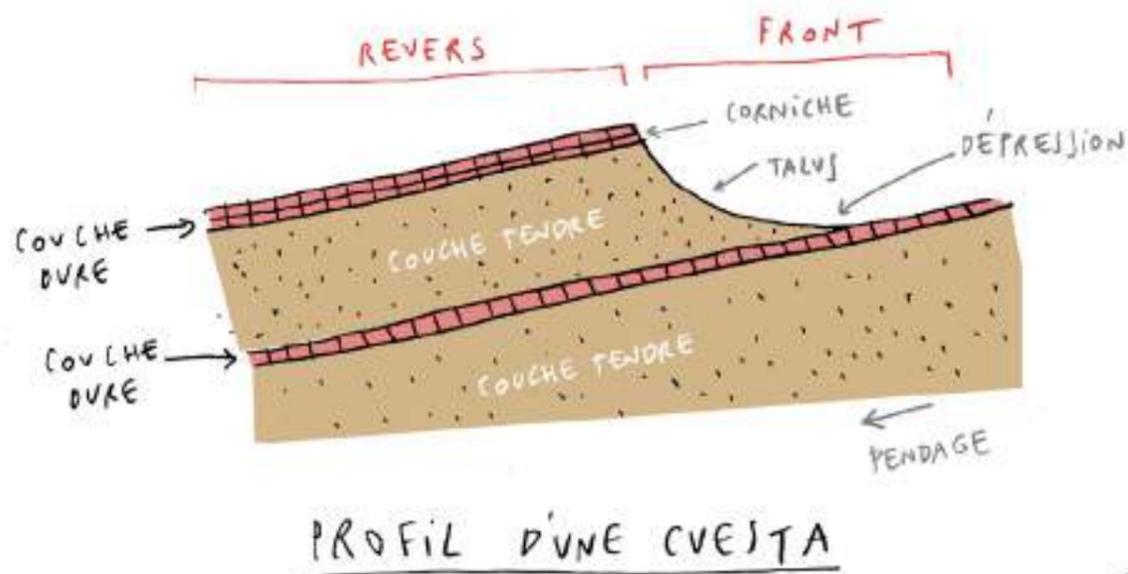
A. LES CÔTES DE NIVEAU

- Une côte entaillée, un profil particulier, des promontoires sur la vallée : le relief de cuesta en question.



A. LES CÔTES DE NIVEAU

- Une côte entaillée, un profil particulier, des promontoires sur la vallée : le relief de cuesta en question.
- Et sous nos pieds ? Le sol, paysages visibles et invisibles.

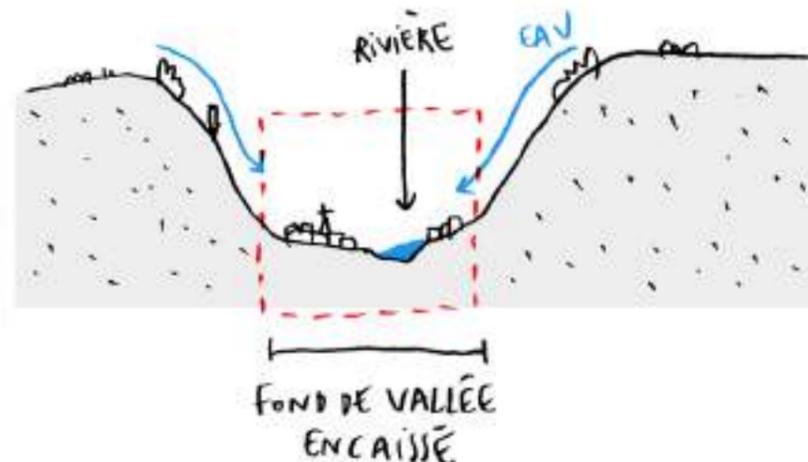


B. LES CÔTES HIER HABITER

Trois formes différentes d'implantation du bâti par rapport à l'eau.

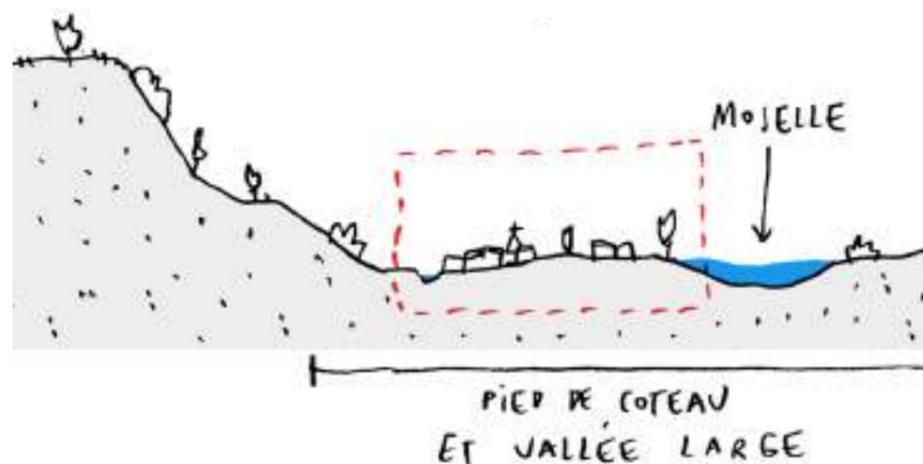
COMMUNES CONCERNÉES

- 1 Des villages dans des fonds de vallée encaissés.



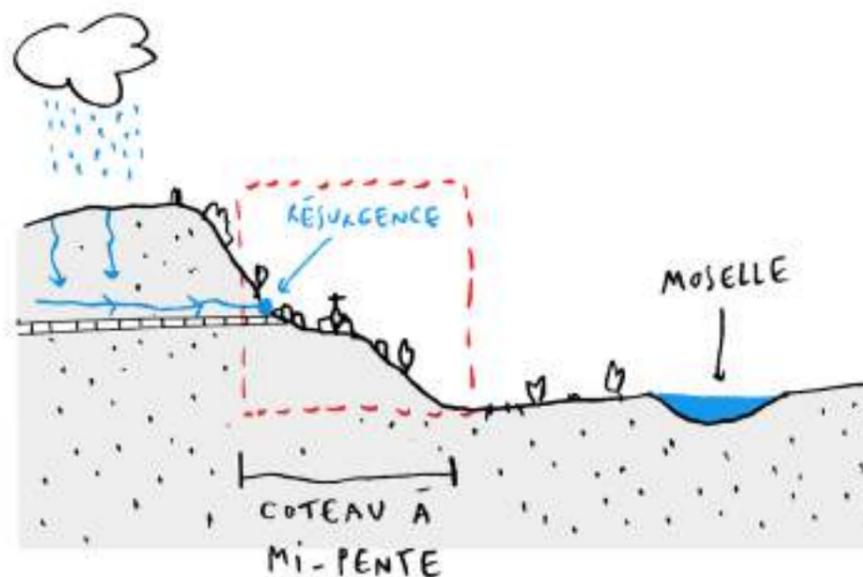
- Ars-sur-Moselle,
- Châtel-Saint-Germain
- Rozérieulles

- 2 Des villages en pied de coteau et à proximité de la Moselle.



- Longeville-lès-Metz
- Le Ban Saint-Martin

- 3 Des villages à mi-pente sur les versants.



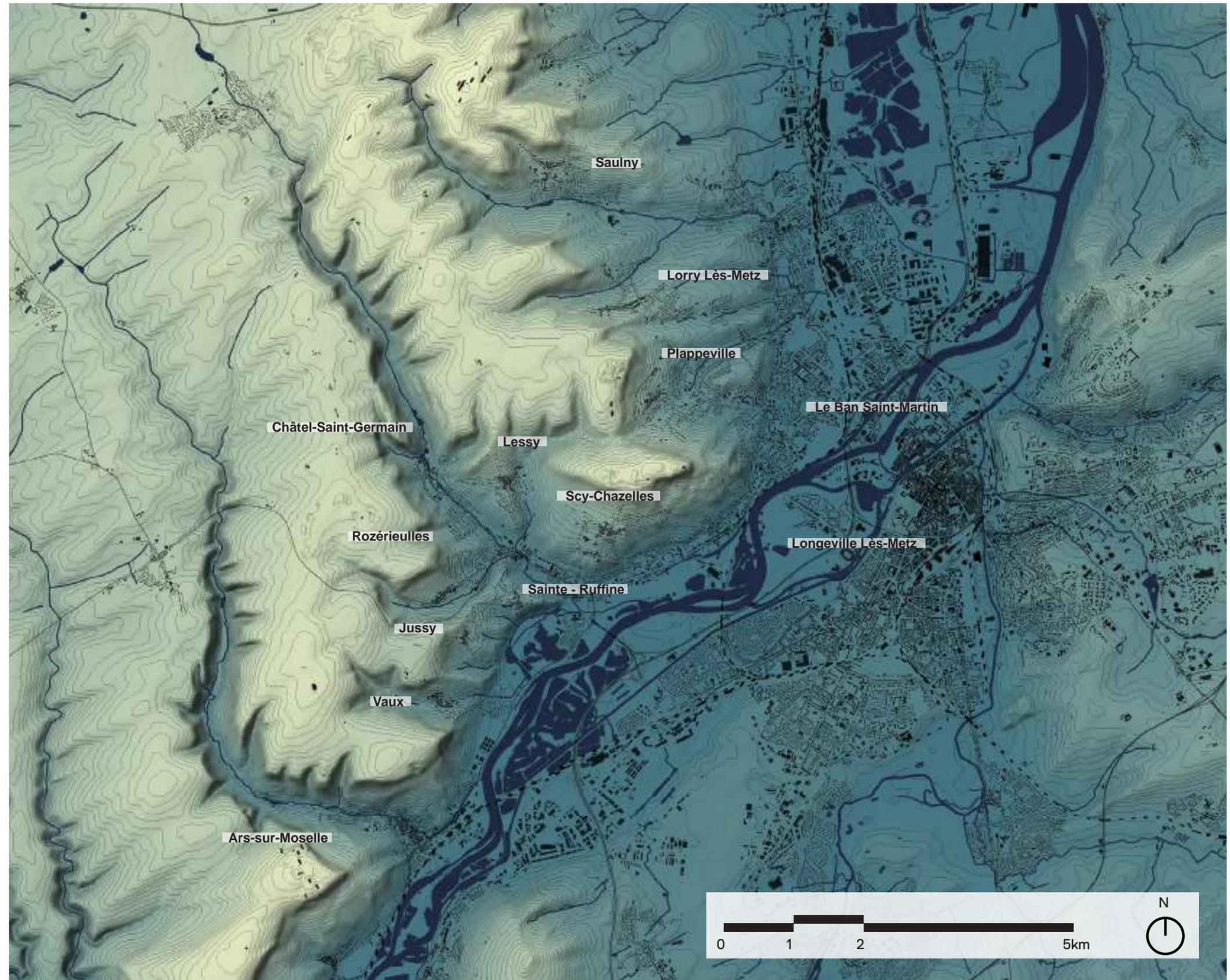
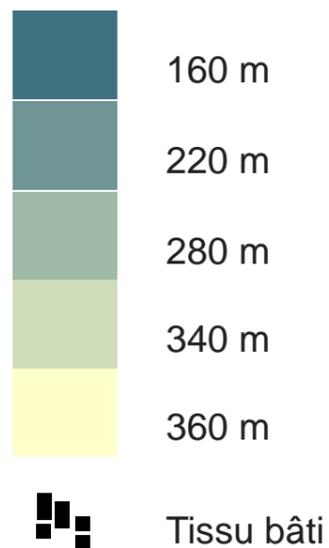
- Vaux,
- Jussy
- Sainte-Ruffine
- Lessy
- Scy-Chazelles
- Plappeville
- Lorry-lès-Metz
- Saulny

B. LES CÔTES HIER
VEILLER,
PRODUIRE
ET CULTIVER



C. UN TERRITOIRE QUI A LA CÔTE

- ♦ Un paysage composé d'une succession d'éperons et de vallons.
- ♦ Une Côte entaillée de vallées étirées et encaissées, dessinant des éperons plus ou moins avancés vers l'Est.



C. UN TERRITOIRE QUI A LA COTE

- Des perceptions et des représentations uniques en leur genre *mais* partagées par le plus grand nombre.

Les Côtes depuis la ville :
une présence rassurante et renouvelée à chaque cadrage

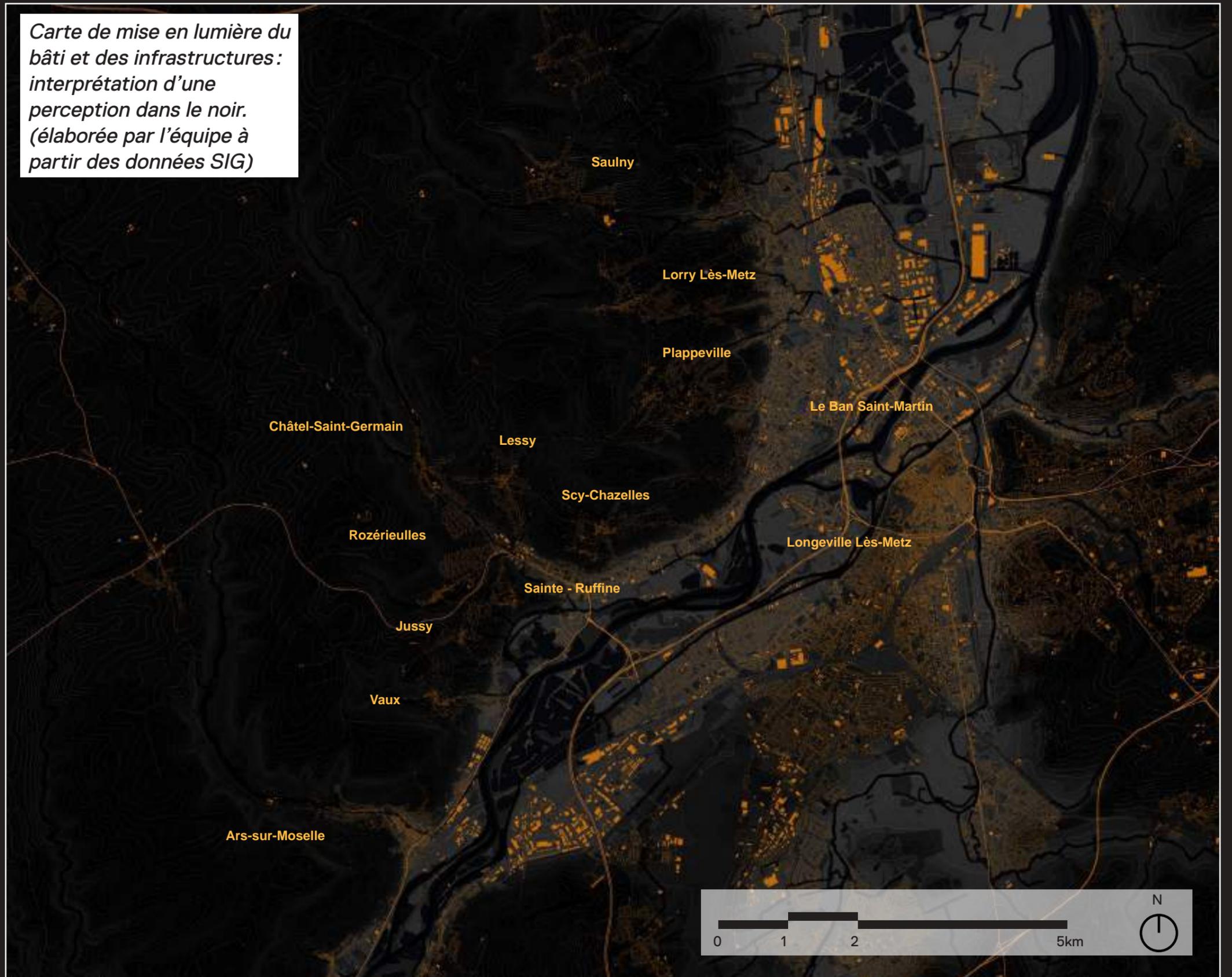


Les paysages depuis les Côtes :
des points de vue précieux et propres à chaque espace



D. LES CÔTES OBSCURES ET LEURS FORCES

- ◆ Les paysages la nuit : le temps de l'incertitude, l'espace de la méconnaissance.
- ◆ Dis-Continuité des paysages nocturnes : la nuit, toutes les Côtes ne sont pas grises.
- ◆ Trame noire et pollution lumineuse : *quand* pensent les chauve-souris ?
- ◆ **Un partenariat fort et à venir avec l'ESAL.**



D. LES CÔTES
OBSCURES ET
LEURS FORCES

Visite nocturne

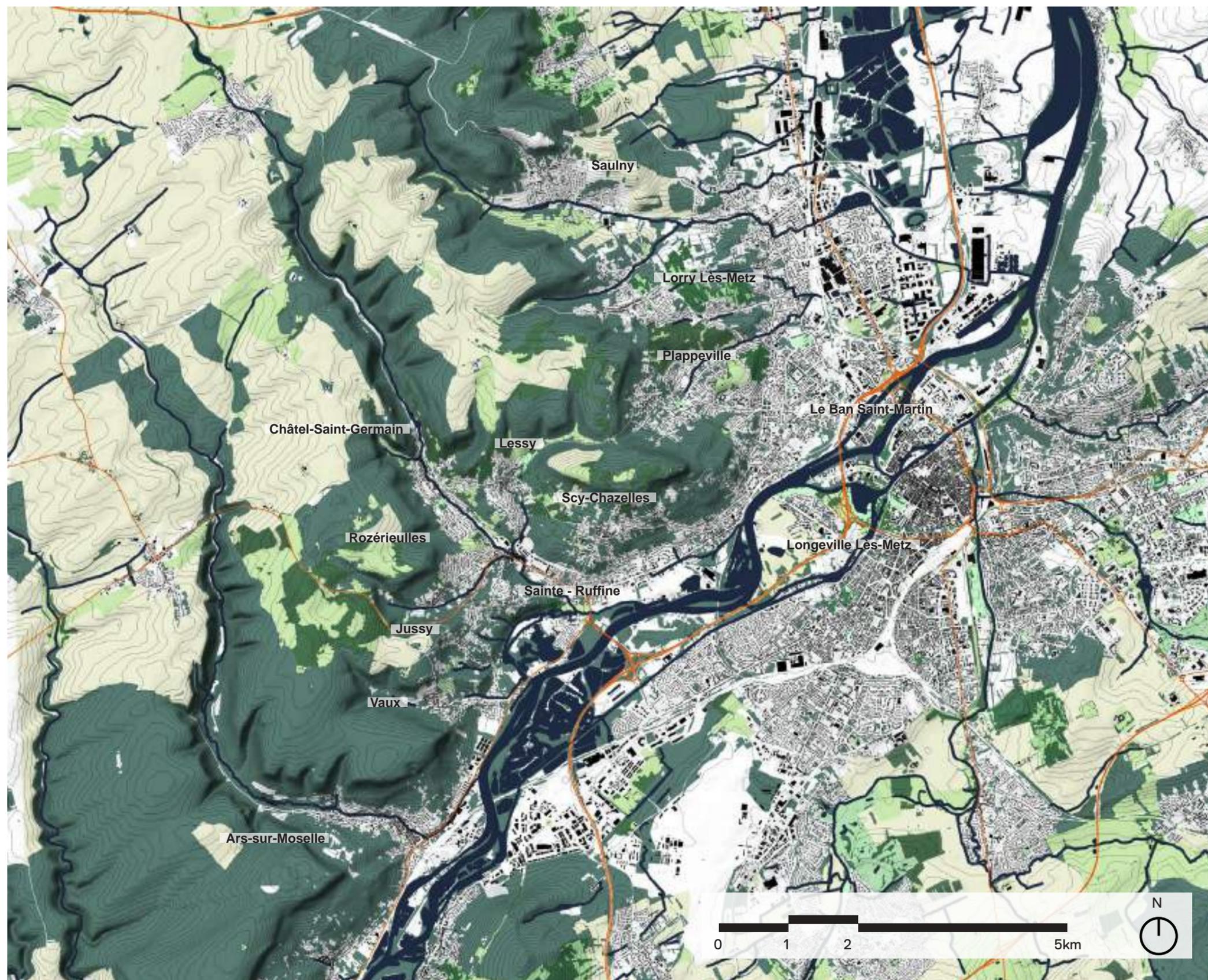


Travaux ESAL

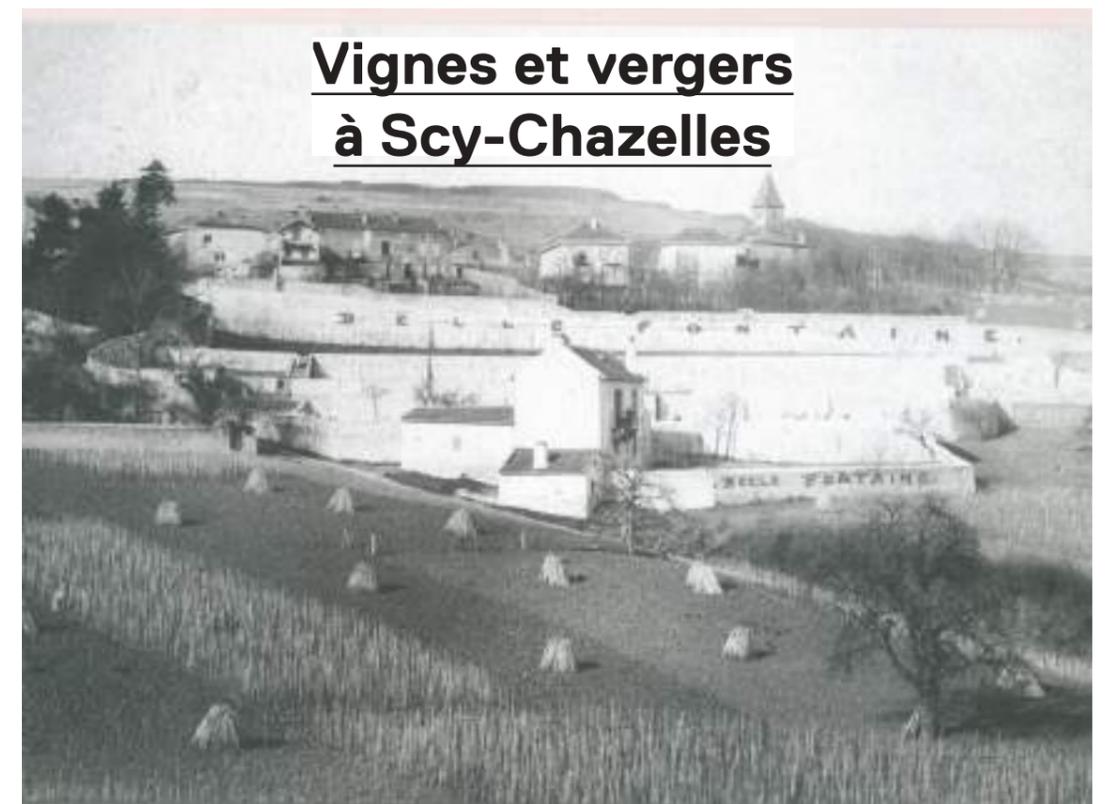


E. LA DYNAMIQUE DES CÔTES

- ◆ Entre nature et cultures : une mosaïque de milieux aux caractéristiques spécifiques.
- ◆ Les espaces ouverts des plateaux : pelouses calcicoles et grandes cultures.
- ◆ Des forêts sur les hauteurs en progression vers les versants.
- ◆ Les coteaux cultivés : entre déprise et reprise en main.



**E. LA DYNAMIQUE
DES CÔTES**

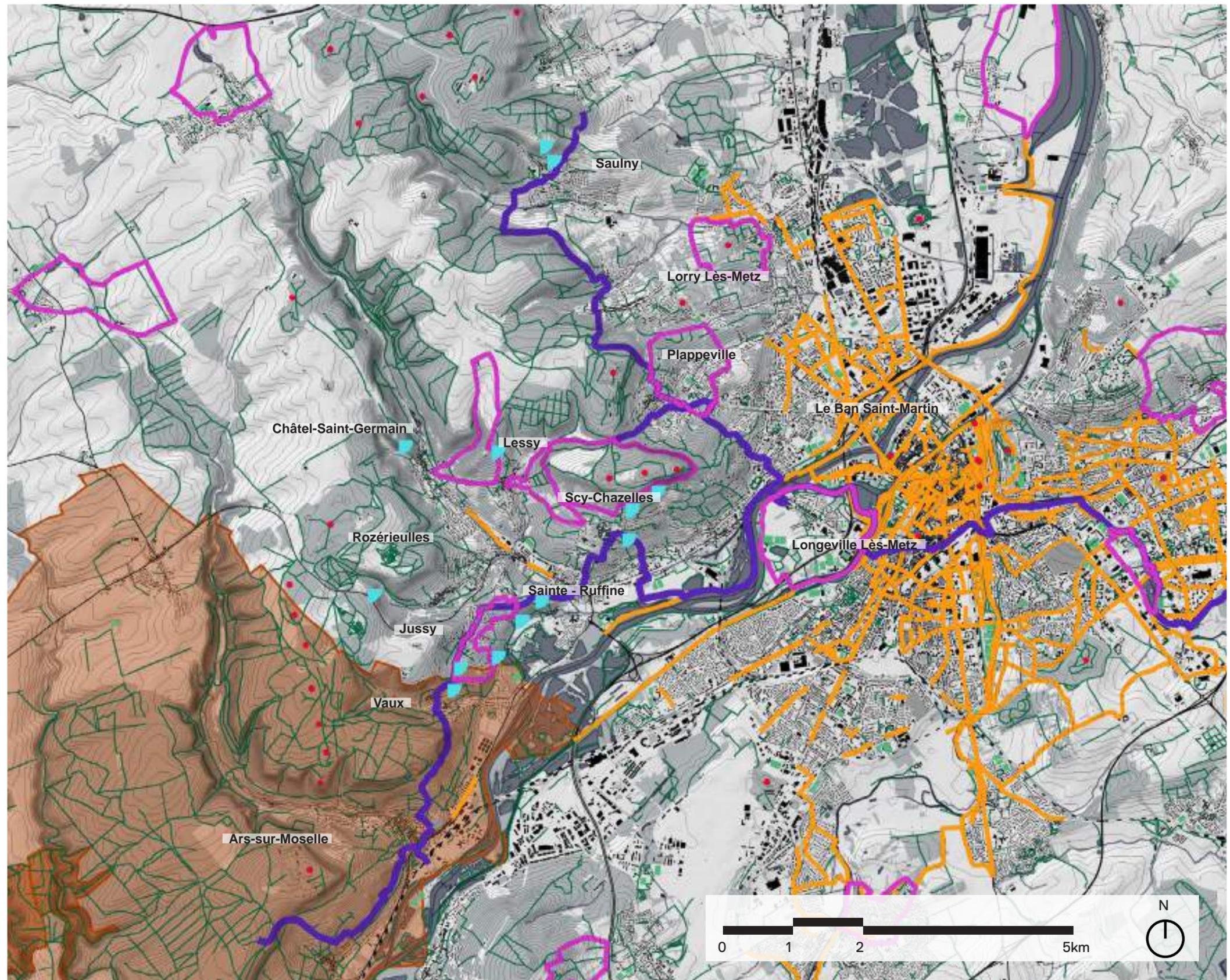


F. LA VIE DES CÔTES

- ♦ Une urbanisation aventureuse... pas toujours discrète.
- ♦ Des appropriations variées pour les loisirs... pas toujours légères.
- ♦ Des possibilités de découverte et de jouissance... adaptées aux différents modes ?

-  Pistes cyclables
-  GR5
-  Balades nature
-  Chemins piétons
-  Forêts
-  Forts
-  Belvédères
-  PNR Lorraine

Le route des vins



F. LA VIE DES CÔTES

**Petites aménités
à Lessy**



**Cohabitations d'usages
à Rozérieulles**



Guidage et orientation



Constructions à Vaux



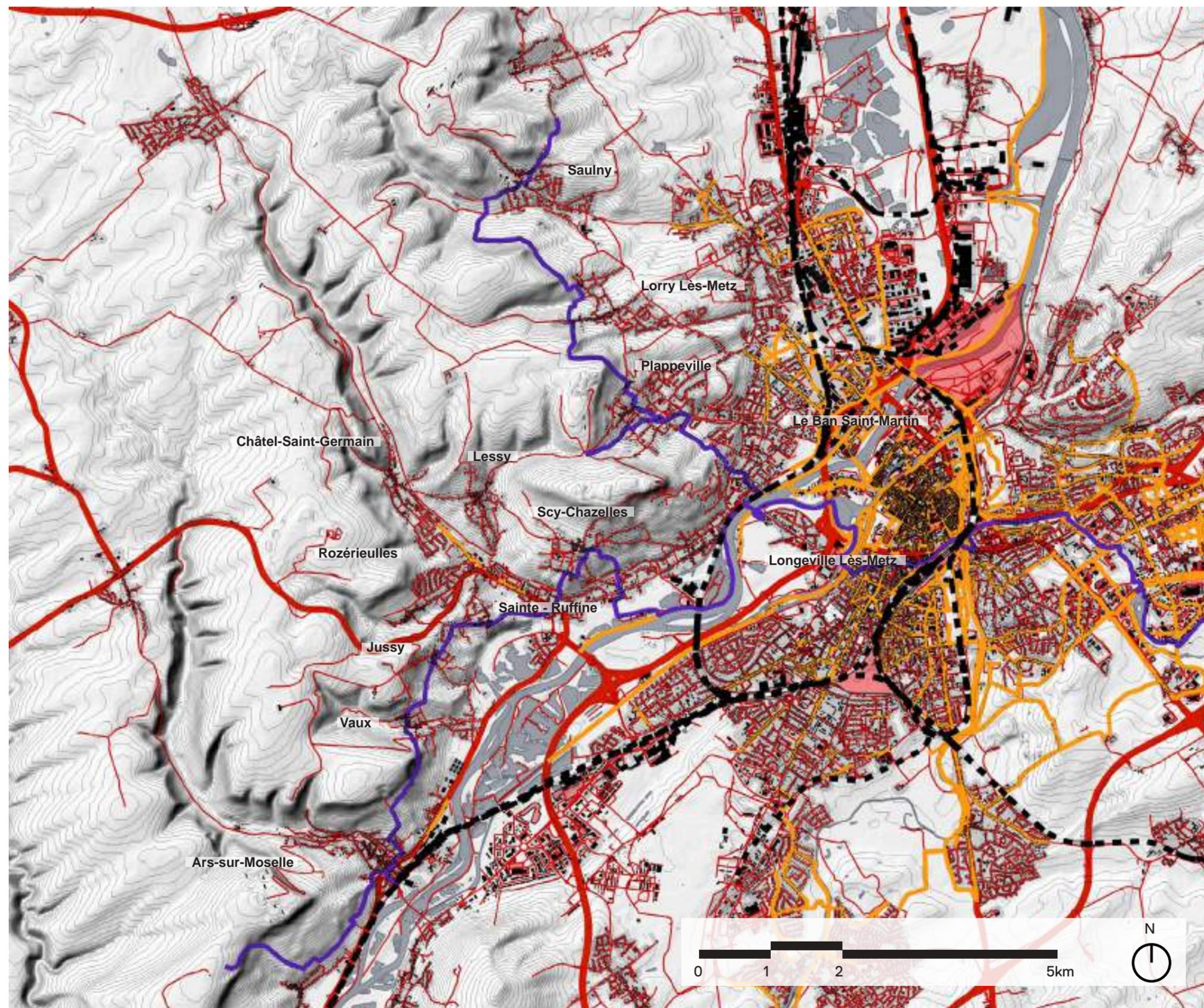
G. LES PAS DE CÔTÉS

♦ En termes de mobilité, un dénivelé commun mais des attentes et des contraintes spécifiques :

- **automobilistes** : un territoire de passage, du stationnement à tous les étages.

- **piétons et cyclistes** : questions d'accessibilité, de lisibilité et de sécurité pour accéder aux Côtes et s'y déplacer.

-  GR5
-  Pistes cyclables
-  Infrastructures routières
-  Voie ferrée
-  Port et aires de triage



G. LES PAS DE CÔTÉS

- ♦ Arrêt sur le cas piéton.

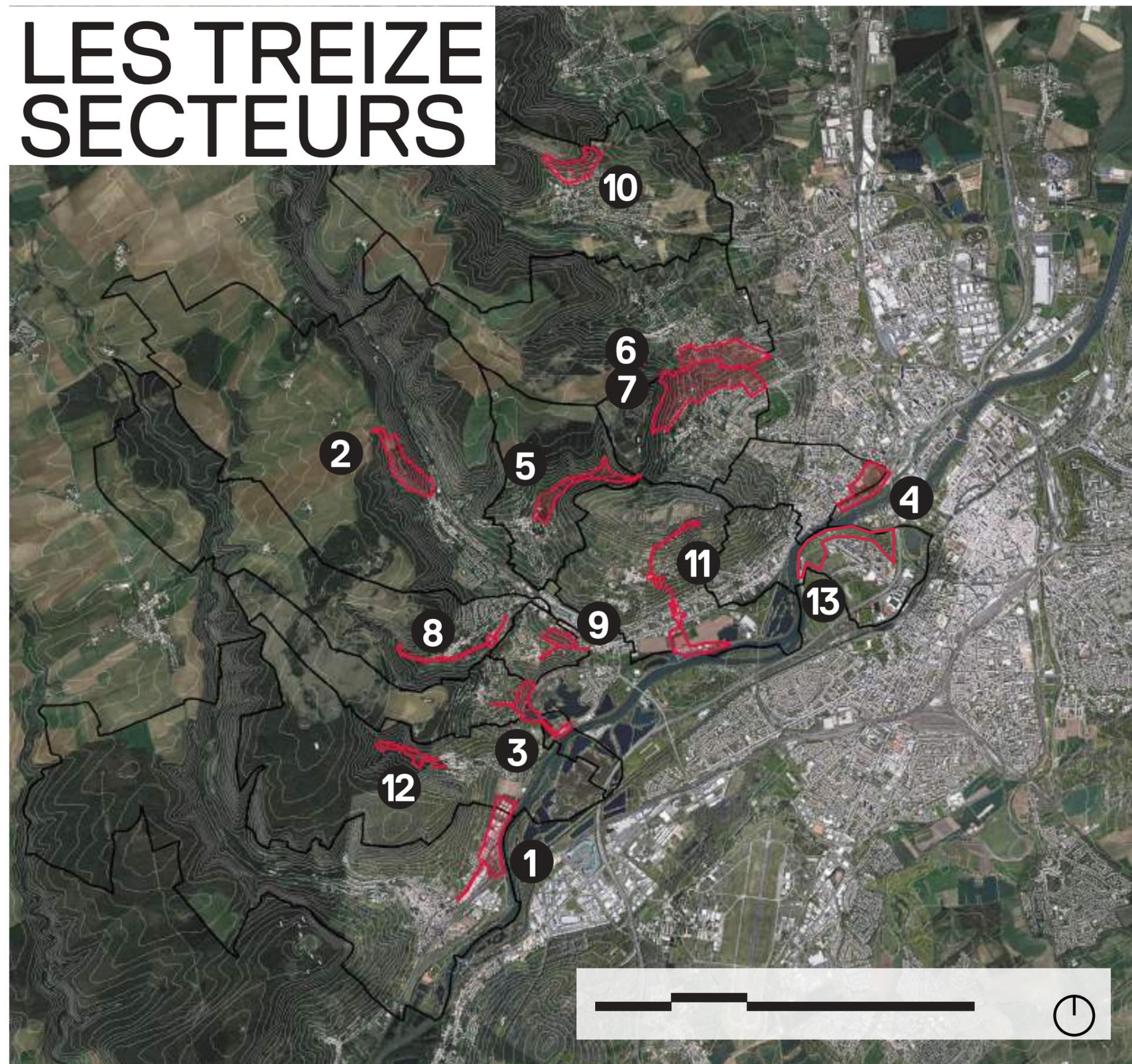


Treize secteurs à la loupe Des OQP formulés à valider



- 1 **Ars-sur-Moselle** :
une entrée par la Moselle
- 2 **Châtel-Saint-Germain** :
les temps du Mont
Saint-Germain
- 3 **Jussy** : des paysages
de bas en haut
- 4 **Le Ban Saint-Martin** :
le parc aux lapins
- 5 **Lessy** : un nouveau souffle
pour le couvent
- 6 **Lorry-lès-Metz/Plappeville** :
un promontoire boisé
à partager
- 7
- 8 **Rozérieulles** :
le vallon du Bord du Rupt
- 9 **Sainte-Ruffine** :
réinventer l'entrée boisée
- 10 **Saulny** : assurer ses arrières
- 11 **Scy-Chazelles** :
la traversée paysagère
- 12 **Vaux** : rendre les fonds
de Vaux alléchants
- 13 **Longeville-lès-Metz** : les
paysages de l'eau

LES TREIZE SECTEURS



LES 13 SECTEURS

PRINCIPES DE DÉTERMINATION

TYPES DE CONTEXTE



URBAIN

(CENTRE-BOURG ET CŒUR DE VILLES/VILLAGES)



PÉRIURBAIN

(QUARTIER PAVILLONNAIRE, ZONE D'ACTIVITÉS, ENTRÉE DE VILLAGE)



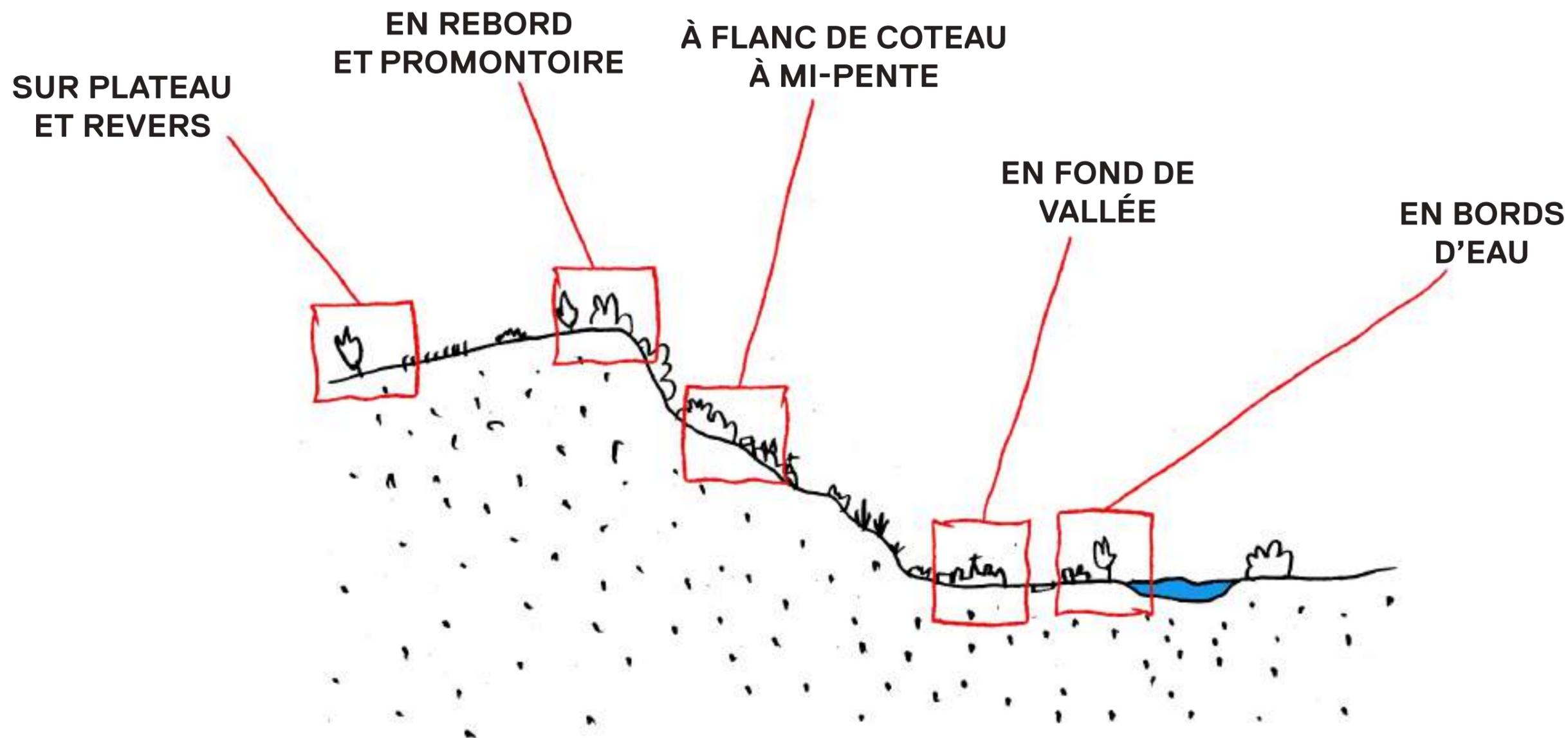
RURAL

(FORÊTS, CHAMPS, PELOUSES, PRAIRIES, BORDS D'EAU)

LES 13 SECTEURS

PRINCIPES DE DÉTERMINATION

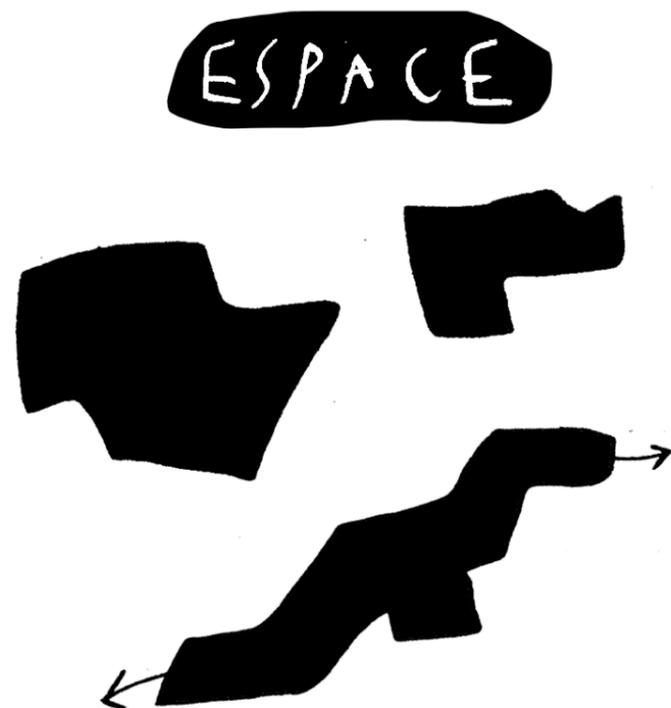
TYPES DE SITUATION



LES 13 SECTEURS

PRINCIPES DE DÉTERMINATION

TYPES DE CONFIGURATION



**ENJEU D'ACCUEIL D'USAGES ADAPTÉS
AU SITE ET QUI PEUVENT COHABITER**



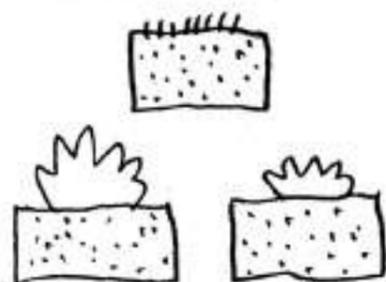
**ENJEU DE PARCOURS ET DE
MISE EN RÉSEAU D'ESPACES**

LES 13 SECTEURS

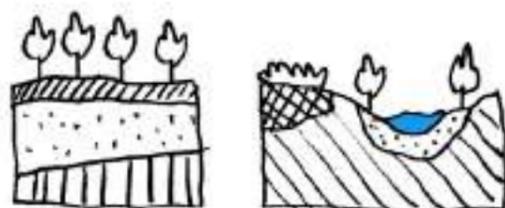
PRINCIPES DE DÉTERMINATION

TYPES DE DONNÉES RÉCOLTÉES

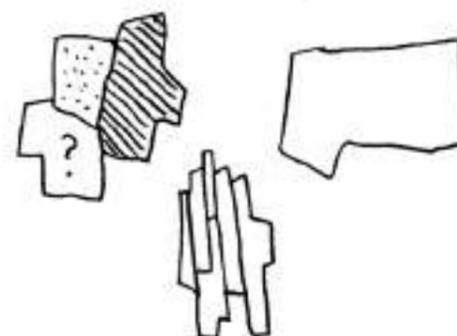
GESTION



SOL / SUBSTRAT



FONCIER



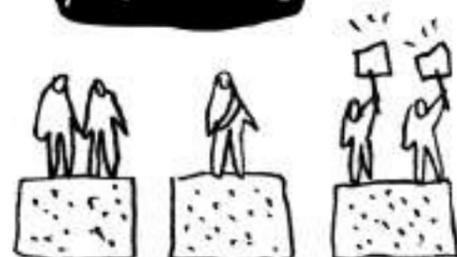
SINGULARITÉS



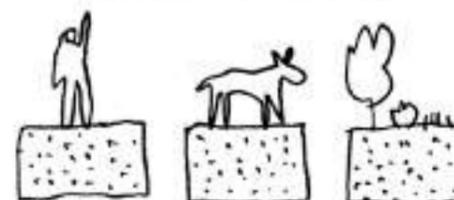
EMPIRE ET ORGANISATION SPATIALE



ACTEURS



USAGES OCCUPATIONS



BESOINS ET ENVIES



LES 13 SECTEURS

PROBLÉMATIQUES ET ENJEUX À TRAITER

♦ Quatre problématiques majeures :

- qui découlent du diagnostic et des attentes et enjeux exprimés lors des réunions du Groupe Plan Paysage,
- peuvent se retrouver sur un ou plusieurs secteurs,
- ont des principes communs mais des formes de préconisations spécifiques en fonction du secteur qu'il s'agira d'analyser dans les phases 2 et 3 de l'étude.

♦ Deux thématiques transversales :

- les paysages nocturnes,
- les mobilités touristiques et quotidiennes.

①

PROGRAMMER
ET AMÉNAGER

INVENTER, REPENSER OU AMÉLIORER DES SITES ET LES USAGES QU'ILS ACCUEILLENENT OU MÉRITERAIENT D'ACCUEILLIR.

②

GERER ET
PROTEGER

OPTIMISER OU REPENDRE EN MAIN DES ESPACES AUX DYNAMIQUES FRAGILES OU EN PHASE D'ENFRICHEMENT, ET ANTICIPER LES RÉPERCUSSIONS ALENTOUR ET SUR LES TRAMES TVB

③

RACONTER
ET SENSIBILISER

RÉVÉLER ET FAIRE DÉCOUVRIR DES SITES ET LEURS MODALITÉS DE FRÉQUENTATION PAR DES OUTILS ET DES DISPOSITIFS ADAPTÉS.

④

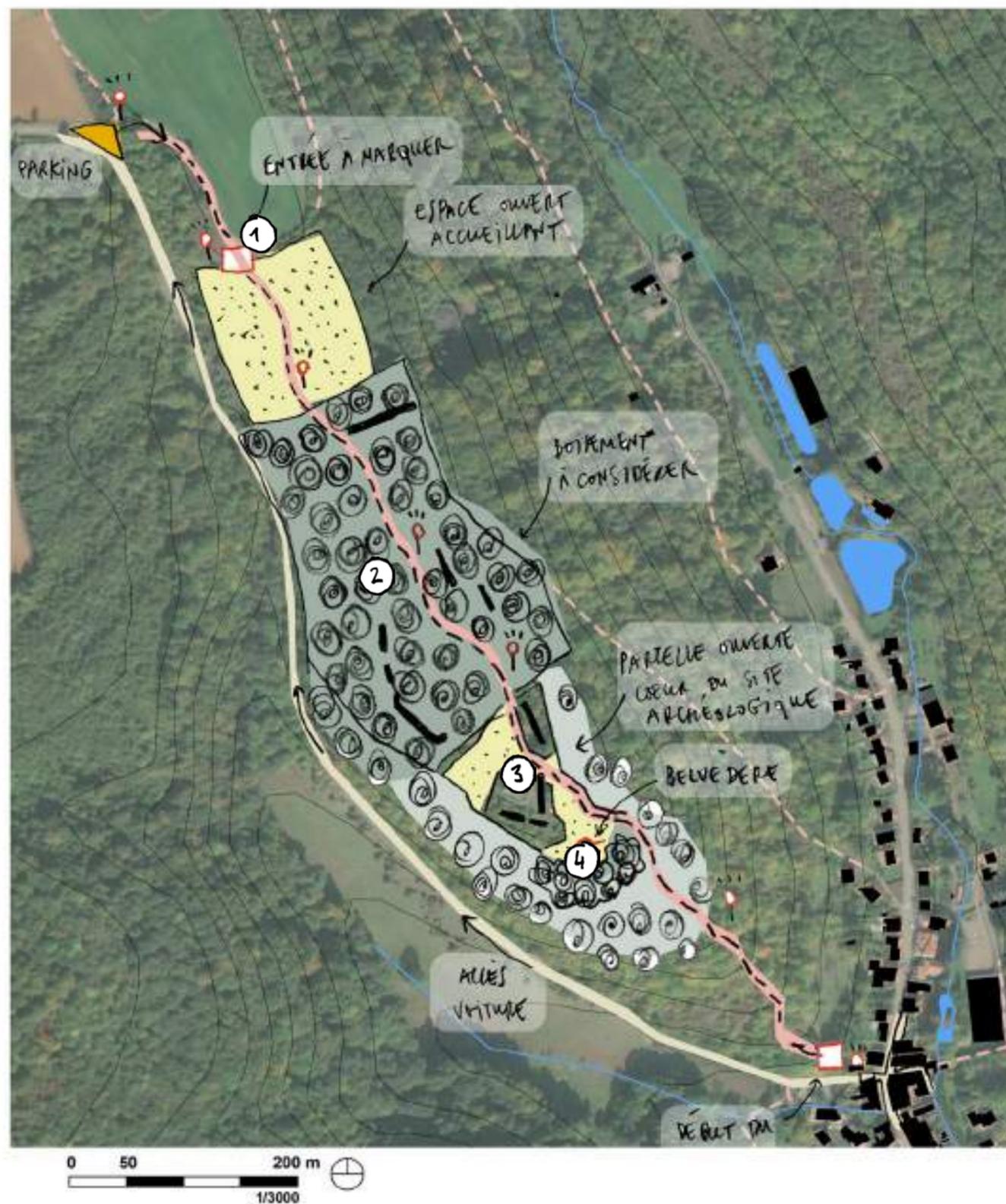
LIER ET
CONNECTER

ARTICULER OPPORTUNÉMENT DES ESPACES ET DES ACTEURS ET INSTAURER UNE COHÉRENCE ET UNE CONTINUITÉ ENTRE CERTAINS D'ENTRE EUX. LES PAYSAGES NOCTURNES COMME CAS D'ÉCOLE.

SECTEUR CHÂTEL-SAINT-GERMAIN LES TEMPS DU MONT-SAINT-GERMAIN

Objectifs de Qualité Paysagère

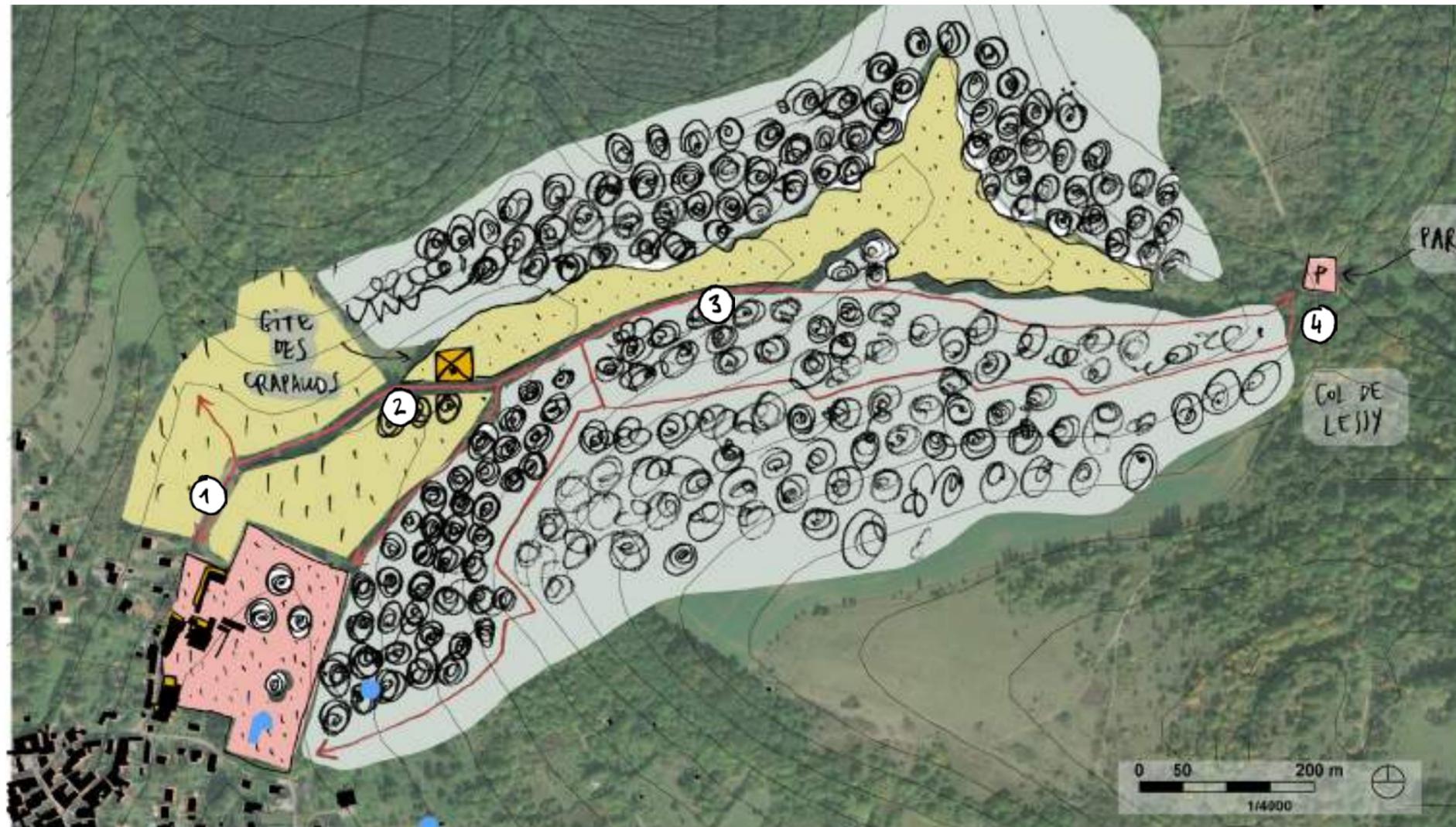
- Révéler les qualités de ce site (patrimoine archéologique, belvédère, espace d'accueil, espace couvert, pelouse calcaire etc.) par des interventions ponctuelles et bien senties.
- Développer un dispositif de signalétique qui présente et explique les richesses de ce lieu de mémoire (accessibilité et supports pédagogiques).
- Instaurer des principes de gestion efficaces et pensés pour le long terme (gestion des espaces sous-couvert, maintien des vues etc.).



SECTEUR LESSY DU COUVENT INDÉCIS AU COL DE LESSY

Objectifs de Qualité Paysagère

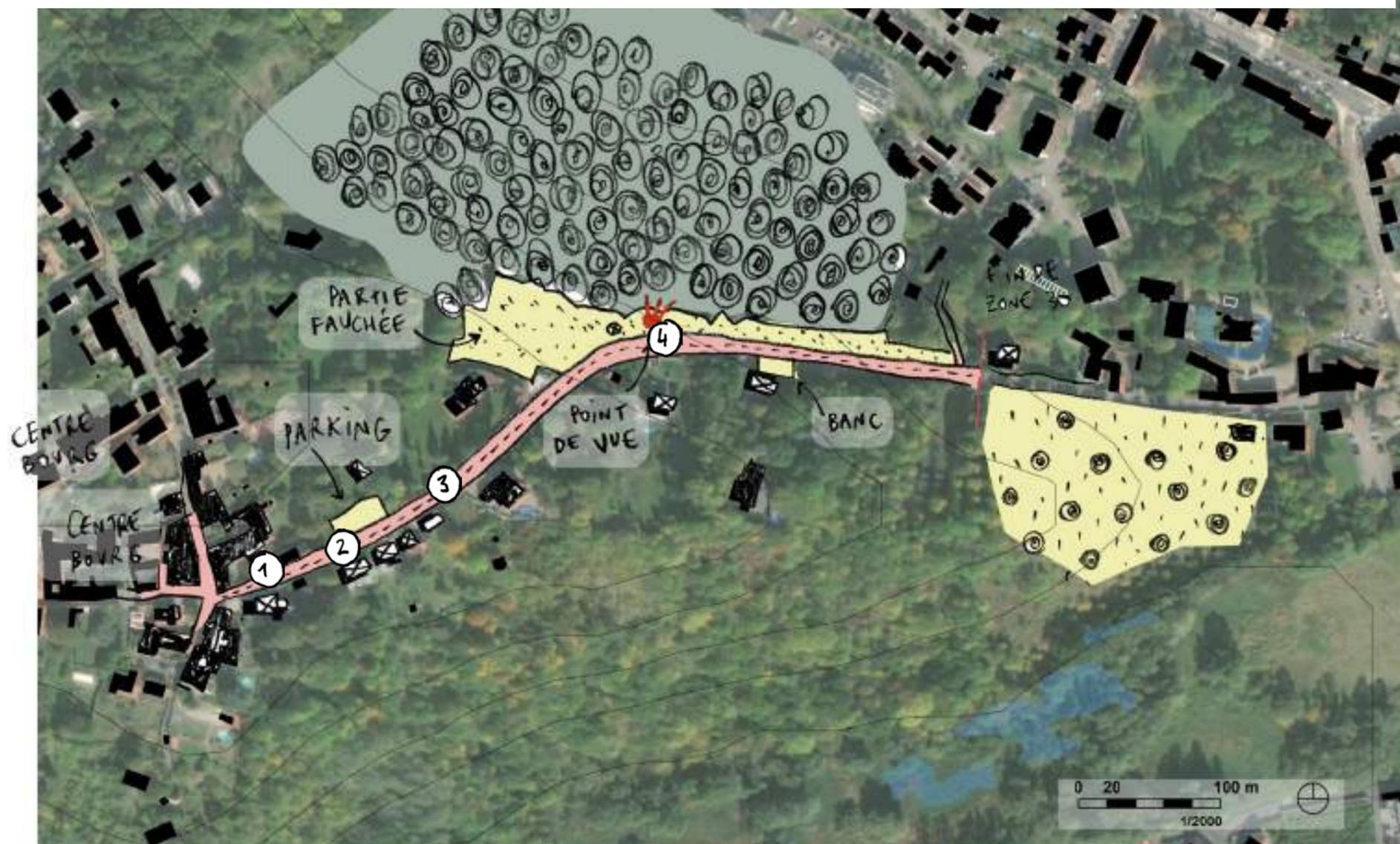
- Permettre un accès mode doux apaisé du couvent ou col.
- Aménager certains espaces majeurs d'accueil de ce vallon (parking du col de Lessy / le gîte des crapauds).
- Donner une valeur nourricière / agricole à ce vallon, en cohérence avec la préservation des milieux naturels et de la biodiversité.



SECTEUR SAINTE-RUFFINE RÉINVENTER L'ENTRÉE BOISÉE

Objectifs de Qualité Paysagère

- Aménager l'accès à la commune, notamment les modes doux.
- Poursuivre l'aménagement de l'entrée jusqu'au coeur du village en s'appuyant sur l'eau de pluie et la place du vivant végétal.
- Établir un plan de gestion sur les espaces en fond de vallon à proximité de la route pour créer ou maintenir des vues.



SECTEUR SCY-CHAZELLES ENTRE MOSELLE ET MONT-SAINT-QUENTIN

Objectifs de Qualité Paysagère

- Créer une magistrale piétonne qui relie les bords de Moselle au belvédère du Mont-Saint-Quentin, en s'inscrivant habilement avec les différentes ambiances qu'elle croise.
- Mettre en scène, en valeur et en réseau les espaces et équipements publics existants qui jalonnent le parcours.
- Créer des événements majeurs et attractifs aux deux extrémités de la magistrale : découvrir la Moselle et découvrir la vue.



SECTEUR LE BAN SAINT-MARTIN LE PARC AUX LAPINS

Objectifs de Qualité Paysagère

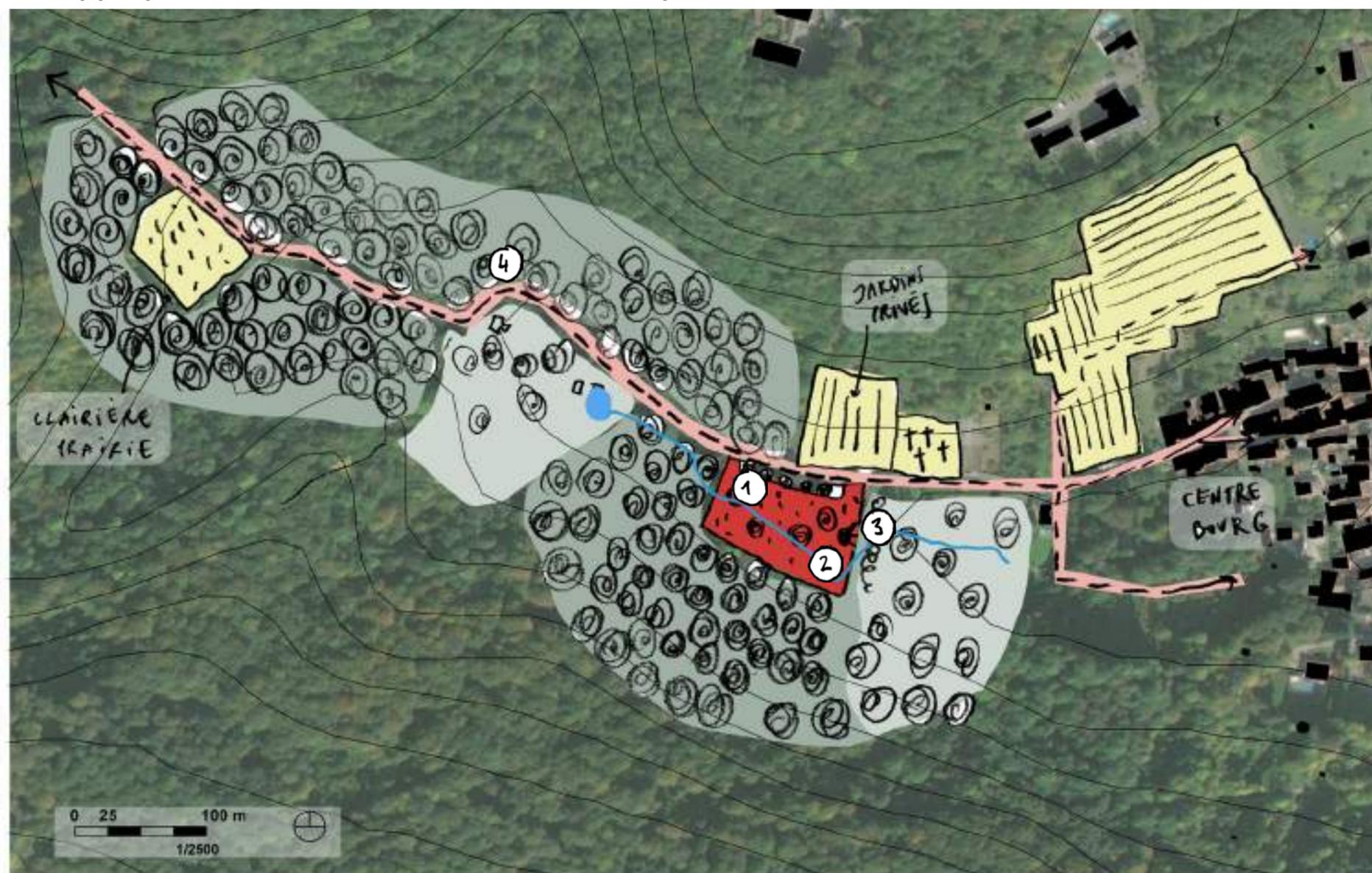
- Définir une stratégie de végétalisation adaptée au caractère frugal des sols et au caractère inondable du site.
- Transformer l'espace en un parc urbain d'ampleur pour la commune, en tirant profit de sa situation avantageuse et son rôle de vitrine.
- Mettre en place des actions pédagogiques autour de la question de l'eau sur ce site, sous forme d'événements ou de signalétique.



SECTEUR VAUX RENDRE LES FONDS ALLÉCHANTS

Objectifs de Qualité Paysagère

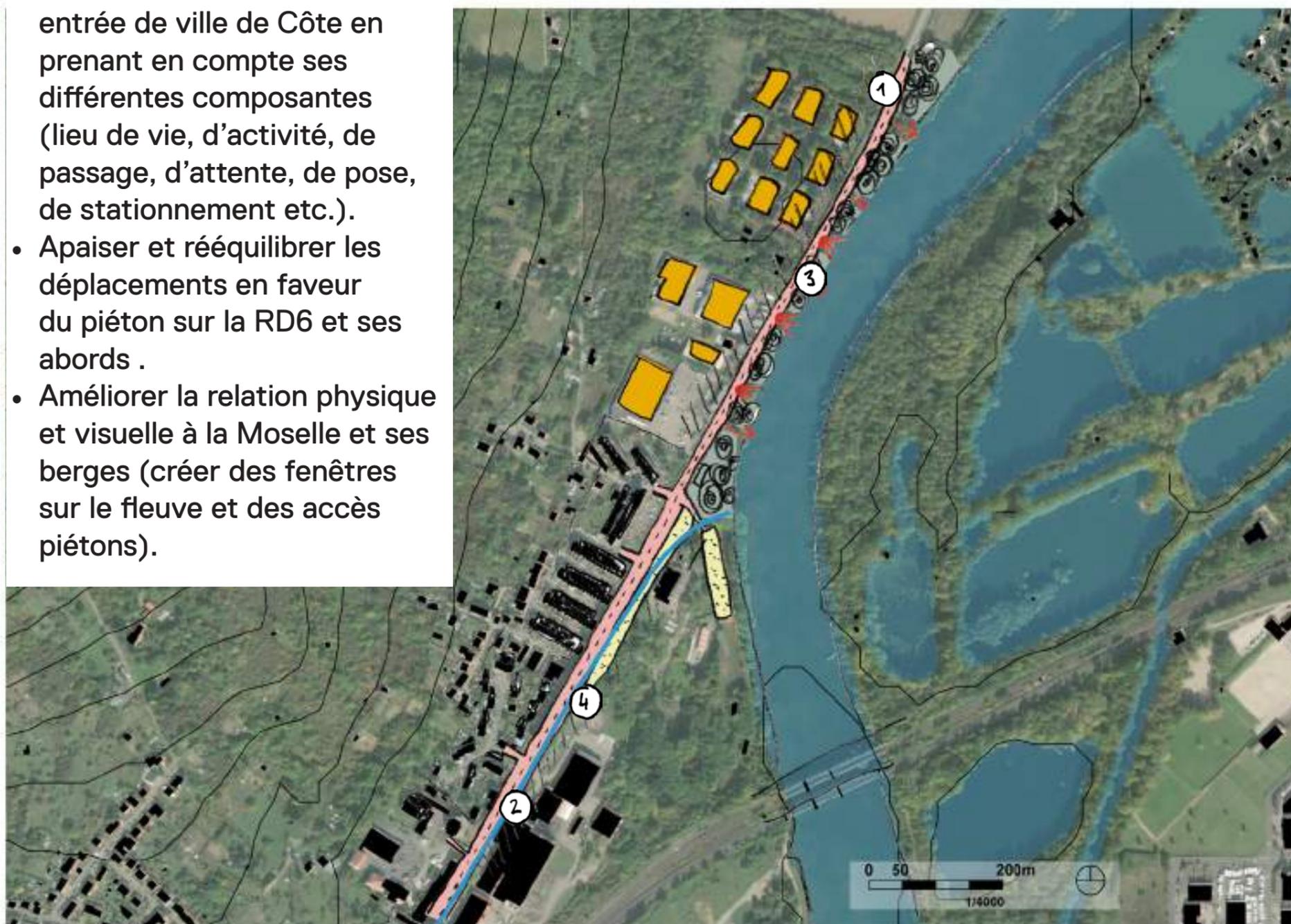
- Aménager le site en grand espace public du type « salle des fêtes en plein air ».
- Instaurer une gestion vertueuse en considérant le lieu et ses abords comme des « espaces ressources » et les propriétaires comme des « personnes ressources ».
- Organiser un chantier collectif pour enclencher la dynamique de valorisation et de réappropriation des lieux avec les forces en présence.



SECTEUR ARS-SUR-MOSELLE UNE ENTRÉE PAR LA MOSELLE

Objectifs de Qualité Paysagère

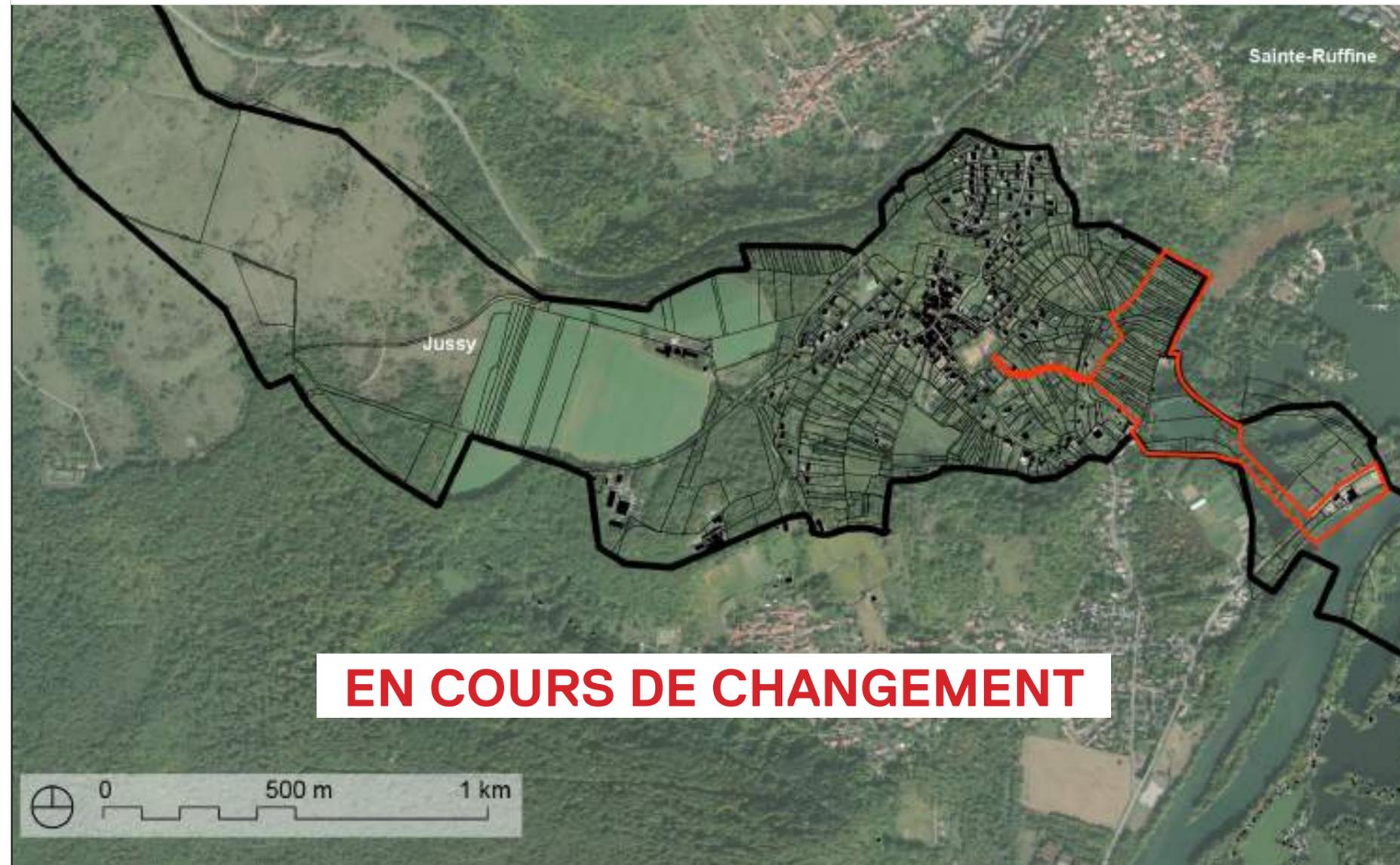
- Rendre accueillante cette entrée de ville de Côte en prenant en compte ses différentes composantes (lieu de vie, d'activité, de passage, d'attente, de pose, de stationnement etc.).
- Apaiser et rééquilibrer les déplacements en faveur du piéton sur la RD6 et ses abords .
- Améliorer la relation physique et visuelle à la Moselle et ses berges (créer des fenêtres sur le fleuve et des accès piétons).



SECTEUR JUSSY DES PAYSAGES DE BAS EN HAUT

Objectifs de Qualité Paysagère

- Créer une magistrale piétonne pour relier les marais au village.
- Lutter contre l'enfrichement des parcelles attenantes au chemin pour maintenir une qualité de paysage en certains points.
- Mettre au point une signalétique qui explique les composantes du monde vivant, en lien avec la spécificité des Côtes (géologie, topographie, présence de l'eau etc.).



SECTEUR LONGEVILLE-LÈS-METZ PAYSAGES DE L'EAU

Objectifs de Qualité Paysagère

- A écrire



①

②

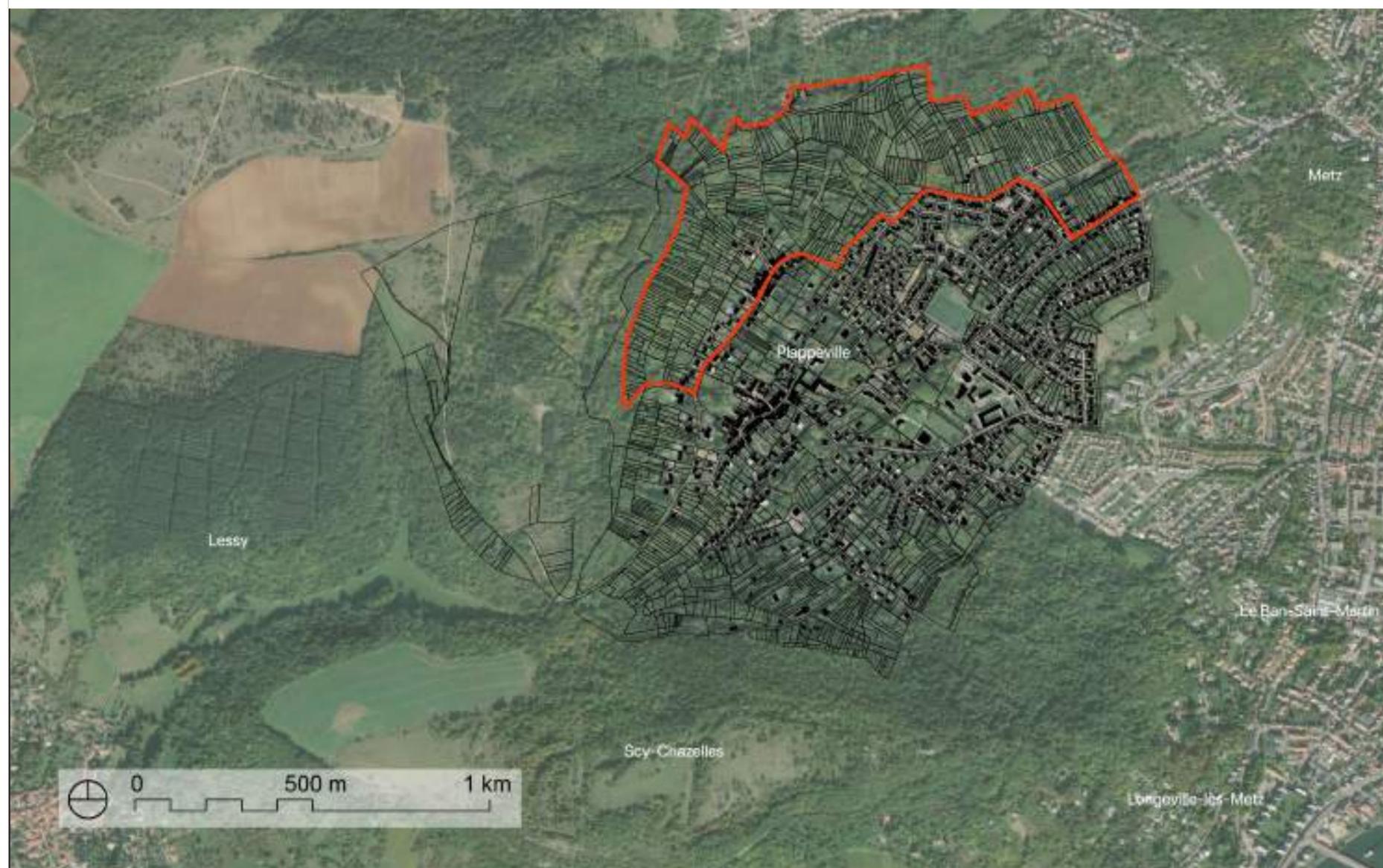
③

④

SECTEUR PLAPPEVILLE UN PROMONTOIRE BOISÉ À PARTAGER

Objectifs de Qualité Paysagère

- Impliquer les habitant.e.s des deux communes dans la réflexion sur la valorisation de ce site qui leur est commun (chantier possible).
- Établir un plan de gestion avec les habitant.e.s à partir des objectifs adaptés à chaque secteur (espaces récréatifs, de production, de renouvellement, de laisser-faire etc.).
- Interroger les habitant.e.s sur la qualité de la limite entre lisière boisée et espaces habités.



SECTEUR LORRY-LÈS-METZ **RELIER LE VILLAGE ET SON HAMEAU**

Objectifs de Qualité Paysagère

- A écrire



①

②

③

④

SECTEUR ROZÉRIEULLES DE LA SOURCE À L'URBAIN

Objectifs de Qualité Paysagère

- Créer un chemin ponctué d'espace de pause de la source au carrefour.
- Renaturer le ru et/ou redonner vie à ses berges.
- Interroger les habitant-e-s sur la qualité de la limite entre les parcelles privées attenantes et l'espace public, le ruisseau et ses abords.

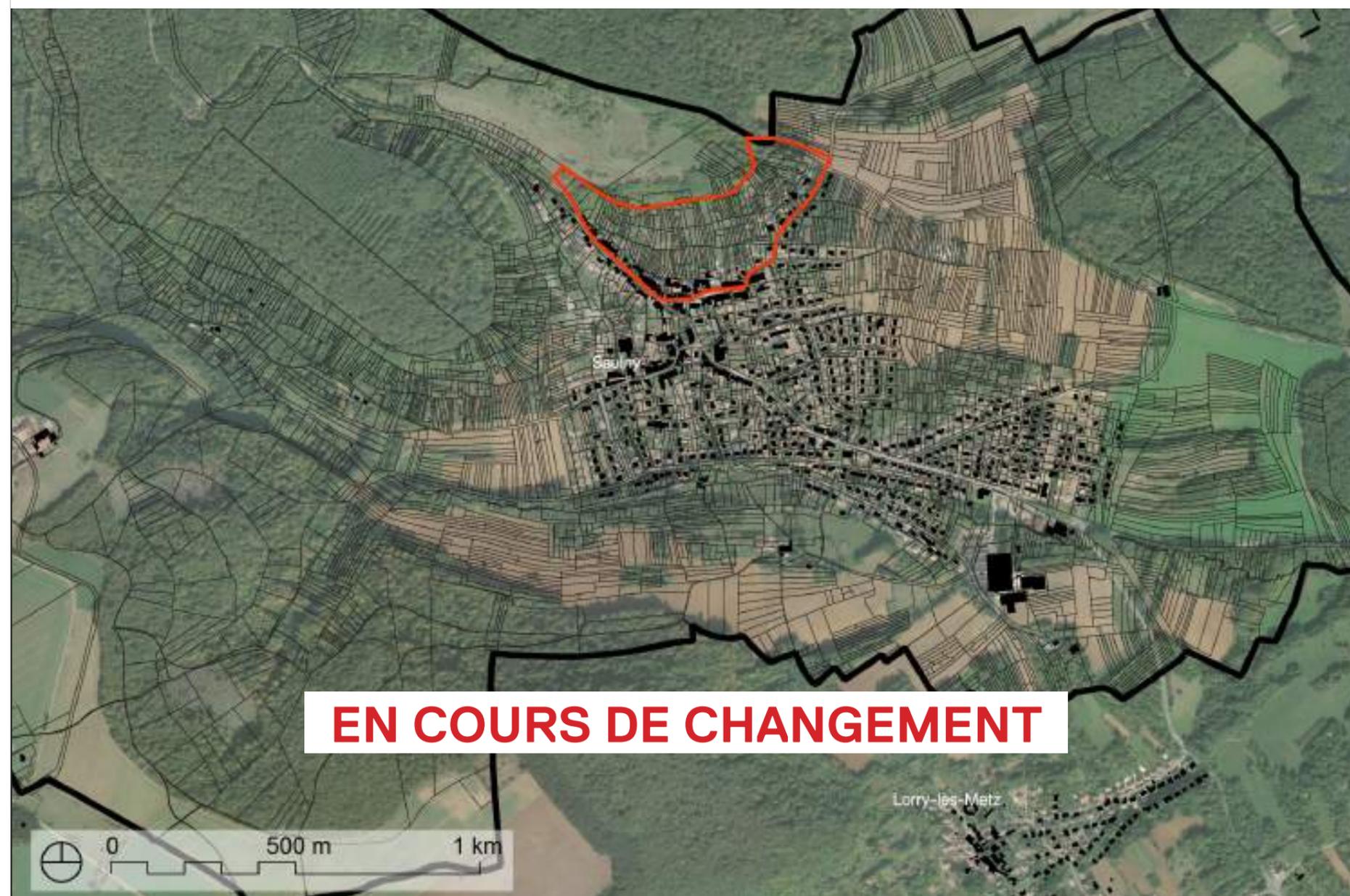


SECTEUR SAULNY

ASSURER SES ARRIÈRES

Objectifs de Qualité Paysagère

- Établir un plan de gestion et de mobilisation du foncier sur les parcelles à l'arrière du village.
- Poursuivre la préservation des pelouses calcicoles.
- Révéler les points de vue par des aménagements de belvédères identifiables et repérables de loin.



Prendre de la hauteur



Questions

♦ Quels messages concernant les paysages, vous, les élu·e·s des Côtes, voulez-vous faire passer aux habitant·e·s ?

- > 3 mots clés par personne
- > les écrire
- > les énoncer chacun son tour
- > pas de commentaire ! une écoute attentive seulement
- > un scribe pour les relever

Questions

• Quels «services» les Côtes rendent-elles aujourd'hui aux habitant·e·s des environs ?

- > 2 services en mots clés par personne
- > les écrire
- > les énoncer chacun son tour
- > pas de commentaire ! une écoute attentive seulement
- > un scribe pour les relever

Questions

♦ Quels rôles les Côtes doivent-elles jouer demain à l'échelle du territoire ?

> « Demain les côtes seront ...»

> 2 phrases par personne

> les énoncer chacun son tour

> pas de commentaire ! une écoute attentive seulement

> un scribe pour les relever

Quelques pistes dans nos têtes ...

Jouer à s'en casser une côte (relation au grand paysage)

Casser la croûte (espaces publics et sociabilités de proximité)

Y accéder coûte que coûte (guidage et balisage)

**Suer à grosse goutte (mobilités pour les modes doux)
[ou avoir un point de côté]**

Se mettre au rythme du co-côte-rico (éclairage et vie nocturne)

Prochaines étapes



6 octobre 2020

Réunion 3 Groupe Plan Paysage

- 1/2 Journée
- Séance de travail sur les Objectifs de Qualité Paysagère

3 novembre 2020

Réunion 4 Groupe Plan Paysage

- 1/2 journée
- Séance de travail sur les Objectifs de Qualité Paysagère
- Châtel-Saint-Germain
- Spéciale «forêt»

26 novembre 2020

Comité de Pilotage n°2

- Présentation des Objectifs de Qualité Paysagère pour validation

15 décembre 2020

Restitution publique

- À ?

février 2021 ?

Réunion 5 Groupe Plan Paysage